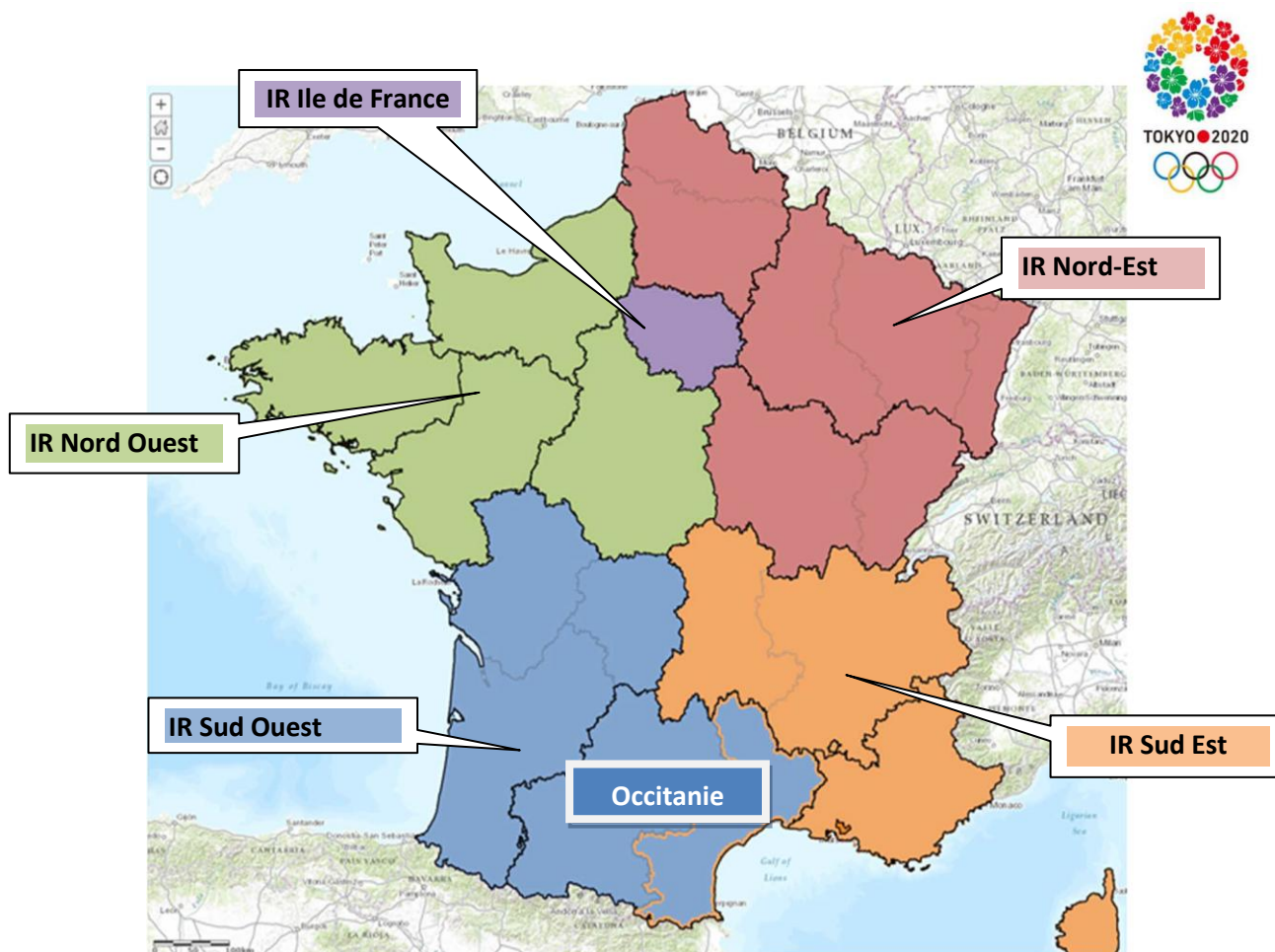


SPECIAL REGLEMENTS REGIONAUX NATATION COURSE Saison sportive 2016/2017



Quand il convient de rappeler la règle du « fusionner n'est pas jouer ».

« Le couple aimant ne recherche pas une chimérique fusion. C'est l'expression de la dualité créatrice, de l'union dans la différence, de l'ardente alliance de deux libertés ».

(Jacques de Bourbon Busset).

Une saison 2016/2017 sur fond de « réforme territoriale » de notre Fédération...

Ce que cela va changer pour nos clubs, cette année ?

- **Le changement d'Inter région uniquement : transfert de l'IRSE vers l'IRSO.**
- **La réunion des 2 régions « Occitanes » se s'opérera qu'au delà de la fusion, c'est-à-dire à partir de la saison 2016/2017**



Une saison 2016/2017 centrée sur la mise en place de la politique fédérale de détection des « jeunes talents » à l'accompagnement national vers le haut-niveau des sportifs à fort potentiel (Gavroche 2024)...

Les principales valeurs à partager et à défendre ensemble dans toutes les disciplines de notre fédération :

« La Natation c'est le goût de l'effort, de l'humilité, du courage, de la lucidité, de la passion et du partage, la Natation c'est la volonté de progresser, c'est le besoin d'apprendre pour être grand et rapide, tout en se sentant aussi et surtout toujours ancrés dans le présent »

Jacques FAVRE - DTN de la FFN (Avril 2016).

Saison sportive 2016/2017



Une saison 2016/2017 où les objectifs seront aussi pour l'ensemble des clubs de la FFN, la mise en œuvre de la politique fédérale et ministérielle des plans :



Règlement Natation Course

« De la liberté à l'exigence : des parcours initiatiques vers Tokyo »

Cette nouvelle olympiade est l'occasion de présenter un nouveau projet sportif au service de la natation course. Les prochains changements imposent une organisation souple du territoire tout en conservant une exigence forte de performance.

Conscients des bouleversements économiques et sociaux à venir, nous avons organisé un questionnaire étendu de l'existant sur le territoire. La commission sportive fédérale, un groupe de travail (constitué d'acteurs de la natation : entraîneurs de clubs, entraîneurs nationaux, dirigeants et cadres techniques) puis la réunion des présidents de commission sportive régionale sont venus enrichir le débat.

La richesse des échanges permet de proposer un projet au plus proche de la réalité de nos clubs tout en prenant en compte les exigences de la compétition internationale.

Ce qui nous a guidés c'est de rendre lisible, de simplifier et de stabiliser les programmes. Le calendrier est rythmé par des temps communs autres que les compétitions avec une synchronisation des opérations communes de détection sur les territoires. L'objectif est de mettre au centre de notre projet la progression sportive de nos enfants et leur épanouissement personnel.

Nous débiterons cette présentation par un exposé des principes pour, ensuite, détailler les différents parcours pas à pas.

Principes

Le projet natation course 2017 - 2020 doit intégrer les problématiques de développement, d'accès au haut niveau et de haut niveau. Il propose à l'ensemble des acteurs de la natation, toutes disciplines confondues un récit commun qui permettra de poser : des valeurs communes, une méthode partagée dans un parcours initiatique et progressif.

Au centre, le pratiquant qui va au fur et à mesure mieux se connaître et ainsi passer chaque étape de sa vie d'athlète en tirant tous les bénéfices quel que soit son degré de réussite sportive (« ne pas sortir par l'échec »).

Le projet doit pleinement s'inscrire dans l'ambition de faire une natation forte, citoyenne et exemplaire socialement. Il s'adresse aux nageurs, aux entraîneurs, aux clubs mais aussi à nos partenaires publics et privés. Il doit prendre en compte nos spécificités culturelles et mieux intégrer les problématiques scolaire, universitaire et professionnelle.

Les programmes et actions proposés dans le cadre du projet devront être à la fois structurants et adaptables afin de permettre une certaine progression, que ce soit en termes d'objectif, d'organisation territoriale, de sens, d'âge ou d'exigence.

Une nouvelle architecture

Une nouvelle olympiade est également l'occasion pour notre ministère de tutelle de proposer des aménagements. Il en est de même pour les organisations internationales.

Ministère : Plan de Performance Fédéral

Au niveau de l'Etat, une nouvelle organisation du parcours de l'excellence sportive (PES) est demandée aux fédérations. Ce Projet de Performance Fédéral (PPF en vigueur dès le 1/09/2017), devant remplacer le PES, impose une redéfinition des critères d'accès aux listes des sportifs de haut niveau et de l'organisation structurelle sur notre territoire.

Sans entrer dans les détails, le niveau pour accéder aux listes sera fortement relevé (dès le 1/09/2016), nous avons pris en compte ces modifications dans notre programme sportif. D'autre part il nous paraissait important, par souci de simplification et de clarté, de mettre en cohérence les séries, les collectifs et les listes de haut niveau.

Dès lors, les nageurs qui auront pour objectif et niveau de se qualifier sur des compétitions internationales seront automatiquement qualifiés pour le championnat de sélection. Tous les autres devront passer par des qualifications.

Le système des séries nationales tel que nous le connaissons disparaît, il sera remplacé par le collectif excellence en lien avec les listes de haut niveau du ministère et le collectif national. D'autre part les formats des programmes des compétitions varieront (classement aux temps, séries/finales, séries/demi-finales/finales) afin d'être source d'expériences et de progrès pour tous.

A l'international : les années d'âge.

Au niveau international, la Ligue Européenne de Natation (LEN) et la Fédération Internationale de Natation (FINA) ont décidé d'harmoniser les catégories d'âge chez les juniors. Dans cette dynamique, nous avons souhaité intégrer cette décision pour réorganiser nos années d'âge en cohérence avec les attentes internationales.

Ainsi, nous organiserons nos programmes en 3 parcours :

- **Les avenirs** : filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins.
- **Les jeunes** : filles 11 à 13 ans et garçons 12 à 14 ans.
- **Les juniors / seniors** : filles 14 à 17 ans / 18 et plus - garçons 15 à 18 ans / 19 ans et plus.

Le décalage entre les filles et les garçons est devenu une nécessité pour s'adapter aux différences de maturité. C'est un élément essentiel pour appréhender les carrefours de vie différents d'un genre à l'autre et, ainsi, lutter contre l'abandon précoce de la pratique. Ces nouveaux groupes nous permettront de mettre en place des accompagnements spécifiques en fonction des attentes sociales, culturelles et sportives.

Au niveau national : synchronisation et détection.

Nous souhaitons proposer des temps nationaux synchronisant les actions d'accompagnement organisées dans les différents territoires. Ces temps seront coordonnés dans le cadre d'un plan de détection et d'accompagnement du Projet de Performance Fédéral intitulé « Gavroche 2024 ». Notre volonté est de créer les conditions permettant de mutualiser les retours d'expériences sur les actions déjà initiées dans chaque région et chaque inter région. L'objectif est de dégager des actions communes et d'impulser une dynamique nationale collective ayant un fort enracinement territorial. Ce programme comprendra trois niveaux :

1- **La détection de jeunes talents** lors de stages régionaux FFN organisés lors des vacances scolaires.

2- **L'orientation des juniors autour de leur double projet** (sportif et professionnel) pourra être abordée lors de regroupements interrégionaux sur des périodes prédéfinies.

3- **L'accompagnement national vers le haut niveau des nageurs à fort potentiel**, dans la continuité du projet Tokyo 2020 initié en 2013.

LES CATÉGORIES D'ÂGE 2016-2017

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

| Saison 2016-2017 (du 16 septembre 2016 au 15 septembre 2017) | | | | |
|--|-----------------|---------------|-----------------|---------------|
| | Dames | | Messieurs | |
| Avenir | 10 ans et moins | 2007 et après | 11 ans et moins | 2006 et après |
| Jeunes | 11-13 ans | 2006 à 2004 | 12-14 ans | 2005 à 2003 |
| Juniors | 14-17 ans | 2003 à 2000 | 15-18 ans | 2002 à 1999 |
| Seniors | 18 ans et plus | 1999 et avant | 19 ans et plus | 1998 et avant |

Les catégories évoluent afin de correspondre aux attentes internationales. De plus, **un décalage d'un an entre les filles et les garçons est mis en place.**

Les nageurs et nageuses, ainsi groupés, ont des finalités différentes selon leur année d'âge.

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées

SPECIAL REGLEMENTS INTER REGION SUD OUEST

NATATION COURSE

Saison sportive 2016/2017

Nous changeons donc d'Inter région dès la prochaine saison sportive 2016/2017, basculant de l'Inter Région Sud-est à l'Inter Région Sud-ouest.

Les actuelles régions avec lesquelles nous partagerons nos futurs calendriers et programmes sportifs en Natation Course seront donc : **Midi Pyrénées, Aquitaine, Limousin, et Poitou-Charentes.**

Ce partage de programmes et calendriers concernera uniquement trois compétitions du programme fédéral de la nouvelle olympiade 2017/2020 (Tokyo 2020). En l'occurrence :

1°) Les nationales 2 Hiver (bassin de 50 homologué) organisées sur 2 zones géographiques, selon le principe des « Séries/Classements au temps » pour toutes les épreuves.

- Une zone Sud regroupant les futures « ex-régions » Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées. Deux régions qui ne fusionneront qu'à compter de la saison sportive 2017/2018, pour former une seule et unique région « Occitanie Pyrénées-Méditerranée ». Pour cette zone sud l'organisation a été confiée à Montpellier (POA).
- Une zone Nord regroupant les futures « ex-régions » Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. A terme, ces trois régions constitueront une nouvelle grande région « Nouvelle Aquitaine ». Pour cette zone l'organisation a été confiée à Saint Yrieix sur Charente.

Dates d'organisation de ces deux zones Nord et Sud : du 16 au 18 décembre 2016.

2°) Les nationales 2 de Printemps (bassin de 50m) organisées sur 2 poules de niveau (Poules A et B), qui toutes les deux seront organisées selon le principe « Séries/ Finales par catégories », hormis les épreuves de demi-fond « Classements au temps ».

- La meilleure poule (poule A) regroupant donc toutes les régions actuelles des nouvelles grandes régions administratives « Occitanie Pyrénées-Méditerranée » et « Nouvelle Aquitaine ». L'organisation de cette poule A, a été confiée à Toulouse.
- La poule B regroupera de la même manière toutes les régions actuelles des nouvelles grandes régions administratives « Occitanie Pyrénées-Méditerranée » et « Nouvelle Aquitaine ». L'organisation de cette poule B, a été confiée à Agen.

Dates d'organisation de ces deux poules A et B : du 24 au 26 mars 2017.

3°) La finale Inter régionale du TLZ 2017, avec programme et règlements modifiés mais également années d'âge concernées.

- Cette finale regroupera toutes les régions sportives actuelles des nouvelles grandes régions administratives « Occitanie Pyrénées-Méditerranée » et « Nouvelle Aquitaine ».

Date et lieu d'organisation de cette Finale IR : les 24 et 25 juin 2017 (à déterminer)

IMPORTANT : Au-delà de ces trois compétitions, l'IRSO aura également la charge de mettre en place dès cette saison le dispositif « GAVROCHE 2024 », en charge de l'orientation des juniors. Des stages et actions IRSO pourront être mis en place dès les vacances de la Toussaint 2016.

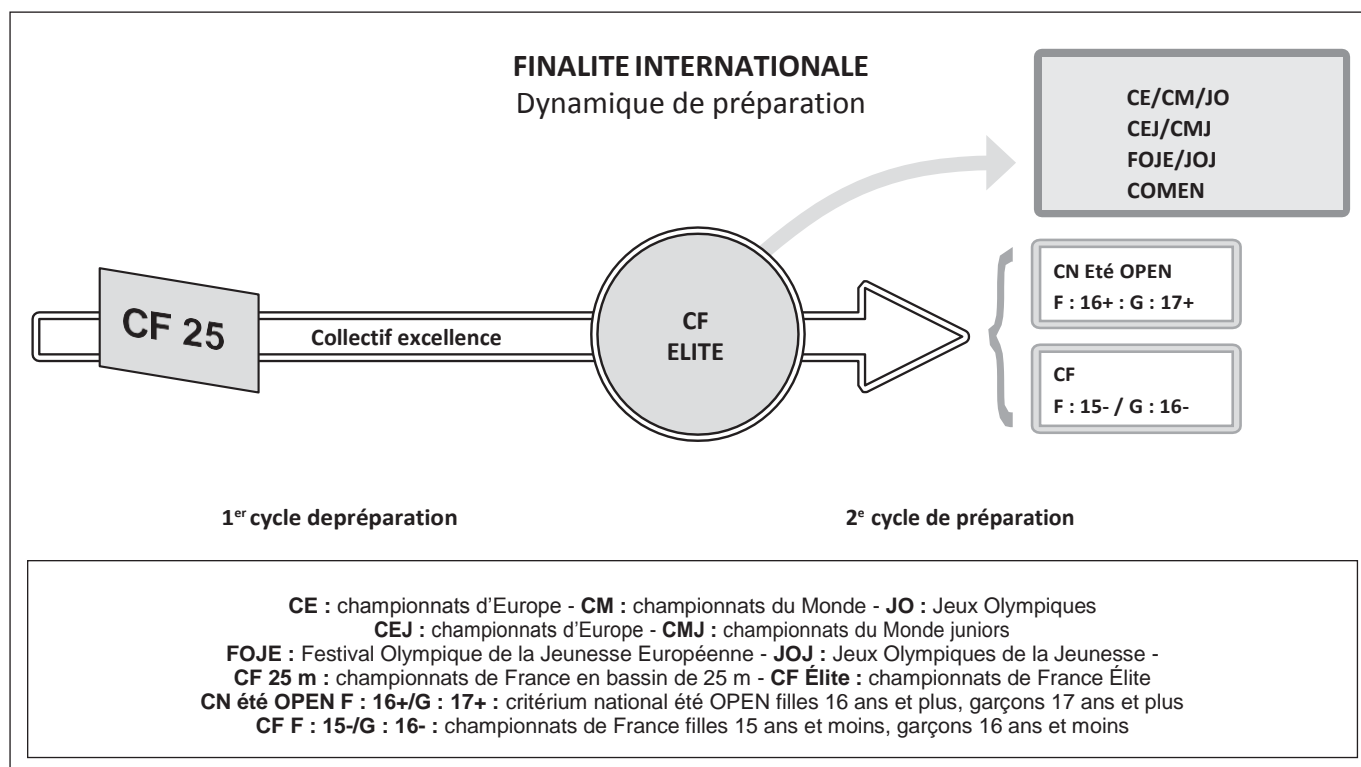
Pour ce qui concerne le détail de ce programme de l'IRSO, celui-ci figure dans l'annexe jointe à nos programmes et règlements régionaux 2016/2017.

Merci de bien vouloir vous y reporter.

LES DIFFERENTS PARCOURS DE L'OLYMPIADE

LE PARCOURS JUNIORS - SENIORS

Le parcours (national) à finalité internationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours à finalité internationale.

Pour l'olympiade Tokyo 2017-2020, il est mis en place un collectif excellence regroupant les nageurs inscrits sur les listes de haut niveau ou dans le collectif national. L'accès à ce collectif s'effectue à partir des performances réalisées la saison précédente lors des compétitions de référence. Il permet un accès automatique aux championnats nationaux concernés.

Ce collectif permet aux nageurs qui évoluent au sein de celui-ci de bénéficier d'une stratégie de préparation plus sereine en vue des différentes sélections internationales. L'effectif de ce collectif sera nettement réduit au regard des séries nationales connues lors de la précédente olympiade.

- **Championnats de France en bassin de 25 m (4 jours)**

Ce championnat signe le retour vers un véritable championnat Élite. Il regroupera les nageurs du collectif excellence associés aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison précédente.

- **Championnats de France Élite (6 à 8 jours, selon la saison concernée)**

Les championnats de France Élite seront un événement toutes catégories. Le format et le positionnement dans la saison dépendra du moment dans l'olympiade. L'année post olympique, le format sera sur 6 jours le plus tard possible dans la saison. La deuxième année de l'olympiade, un format sur 6 jours, un nombre de semaines à définir avant les championnats d'Europe. Les deux années précédant les Jeux Olympiques, un format olympique un nombre de semaines à définir avant l'échéance majeure de la saison.

L'accès se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

- **Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins (5 jours)**

Ces championnats conservent le format actuel. L'accès se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

- **Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus (5 jours)**

Innovation du programme 2013-2016, il conserve le format actuel. L'accès sera dirigé vers un niveau d'exigence plus élevé. Il se fait à partir du collectif excellence associé aux nageurs qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve). Programmé sur une durée de cinq jours, il conclut la saison nationale, fin juillet, afin d'offrir une finalité sportive au plus grand nombre.

Le but de cette compétition est de maintenir un objectif le plus tard possible afin d'éduquer nos nageuses, nageurs et entraîneurs à nager plus longtemps dans la saison, à l'image des meilleures nations mondiales.

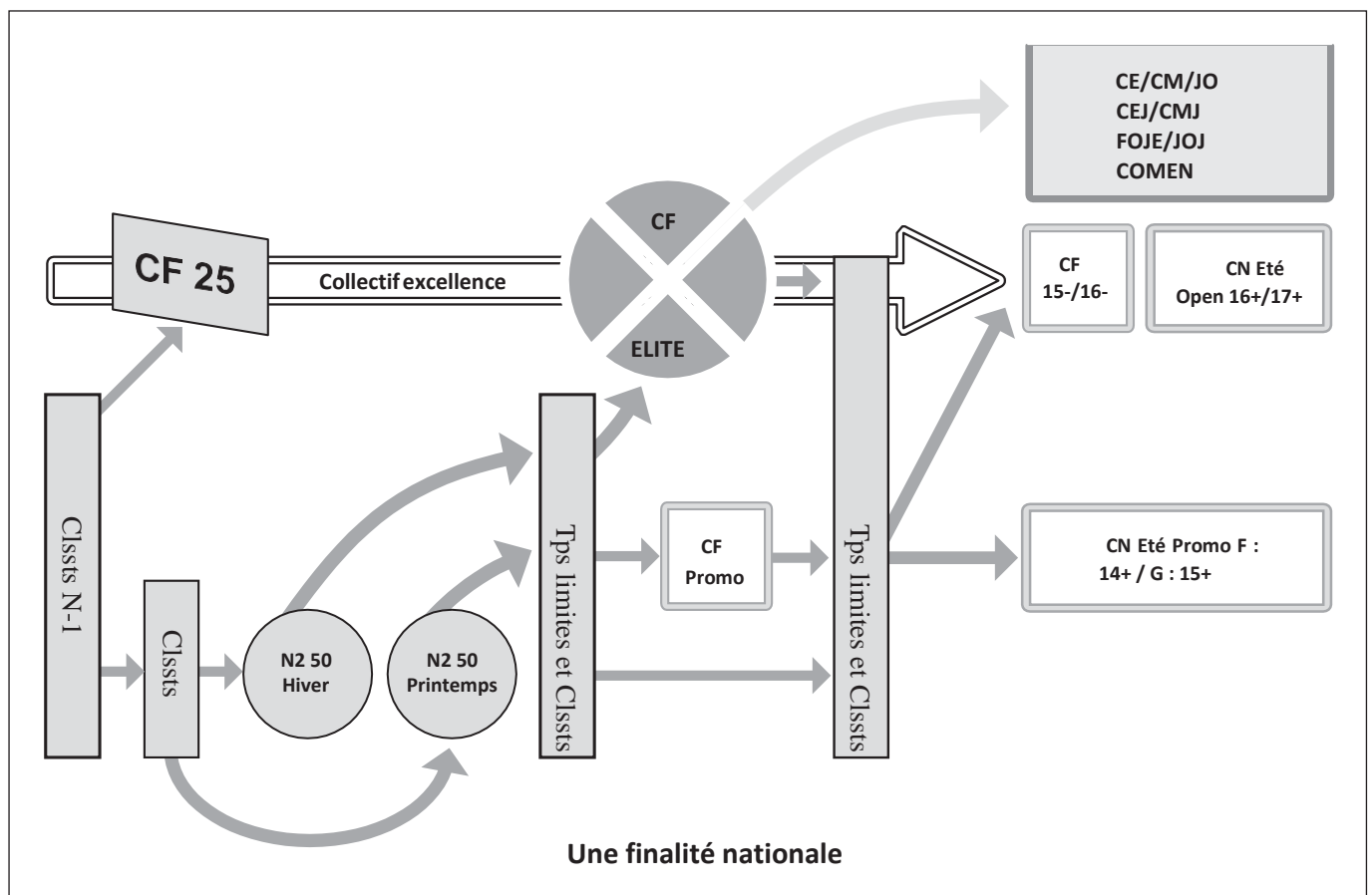
- **Le circuit FFN Golden Tour**

Dates : les 27, 28 et 29 janvier 2017 (lieu à désigner) ; les 3, 4 et 5 mars 2017 (lieu à désigner) ; les 28, 29 et 30 avril 2017 (lieu à désigner).

Population ciblée : les nageurs du collectif excellence.

Population protégée : il n'y aura plus de population protégée. Ces rencontres de haut niveau doivent inciter les nageurs à venir rechercher une confrontation internationale en France.

Le parcours national promotionnel



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours national promotionnel.

Nouveauté de l'olympiade Tokyo 2017-2020, le parcours national promotionnel offre un niveau de confrontation intermédiaire entre les niveaux international et national. L'accès se fait à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

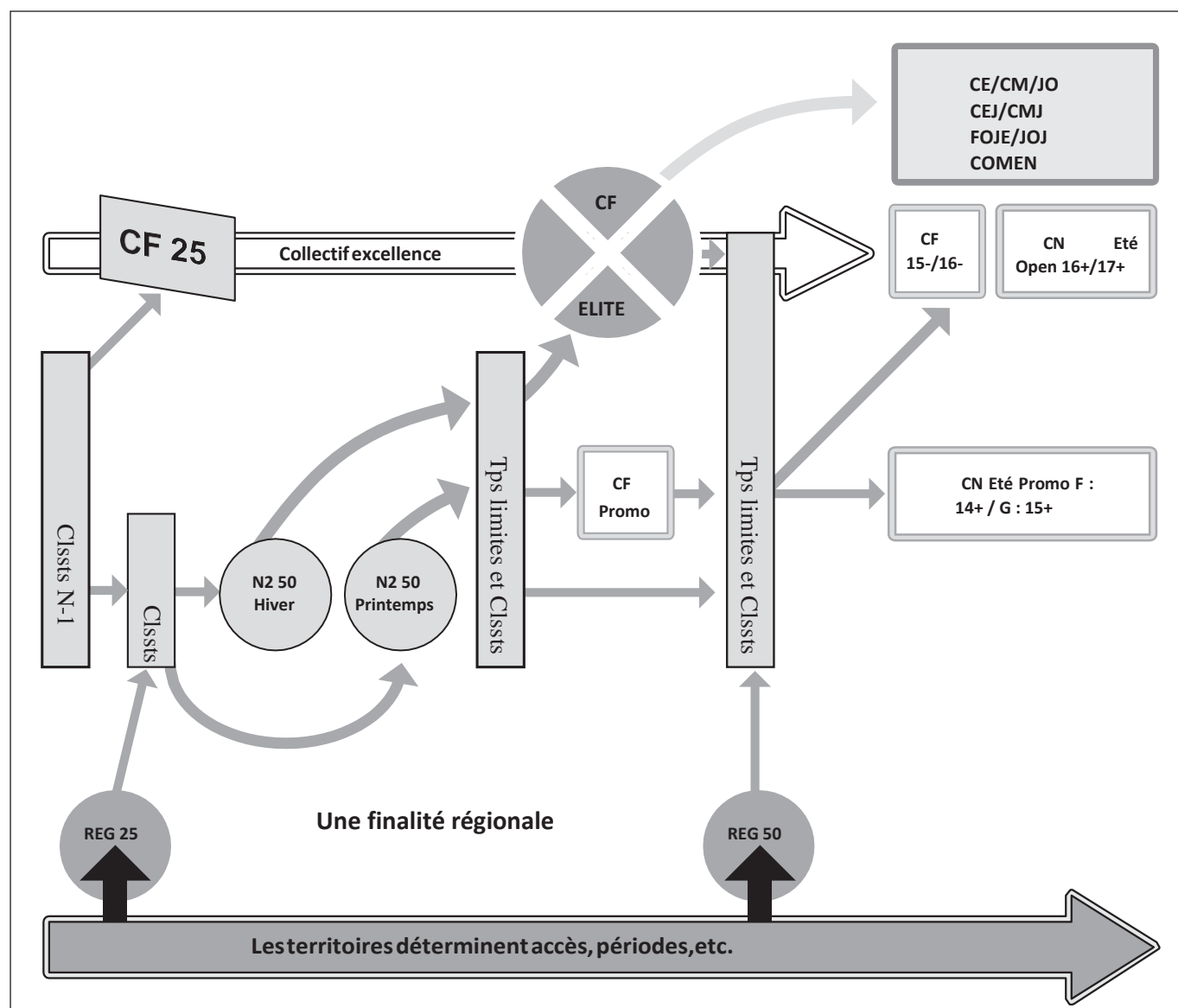
Championnat de France promotionnel

Ce championnat se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le critérium national promotionnel été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Ce critérium se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2 et des championnats régionaux été, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le parcours territorial à finalité nationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours territorial à finalité nationale.

En complément du collectif excellence, pour participer aux événements nationaux, les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

- **Les championnats N2 Hiver et Printemps (voir programme spécifique IRSO 2016/2017)**

L'accès à ce parcours se fait en deux temps :

- 1 - À partir des performances de l'année précédente réalisées lors de compétitions de référence nationale. Un classement pour chaque inter région sera réalisé.
- 2 - À l'issue des championnats régionaux 25m, ce classement sera actualisé.

L'IRSO déterminera le nombre de nageurs qualifiés par épreuve (classement et temps limite).

- **Les championnats Régionaux 25 m**

Les conditions de participation sont laissées à l'initiative des régions.

Ces championnats permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser le classement interrégional qualificatif.

- **Les championnats régionaux été**

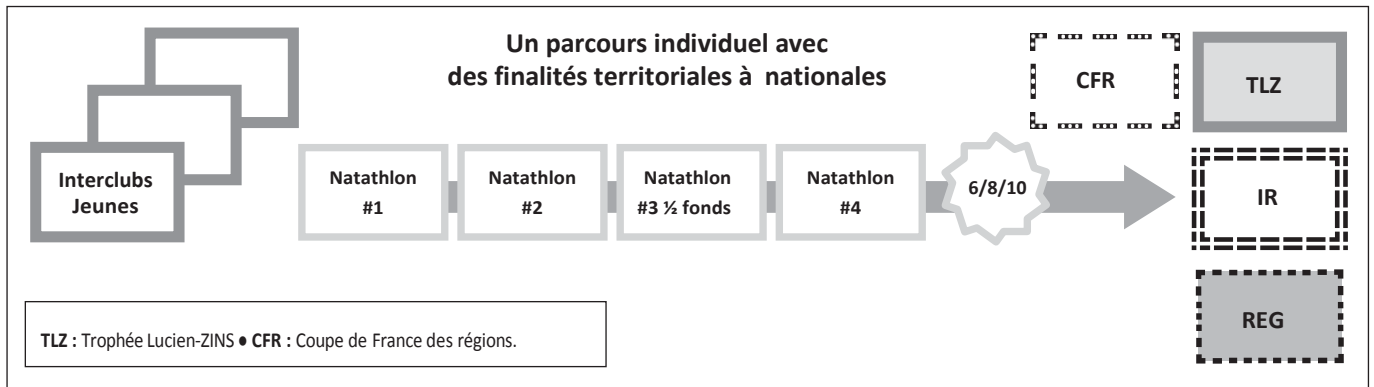
Chaque comité régional, en cohérence avec le programme interrégional, organise ses championnats. C'est une compétition de référence qui constitue la dernière possibilité d'accéder au classement national qualificatif aux événements nationaux.

L'accès à cette compétition est laissé à l'initiative des comités régionaux.

IMPORTANT : afin de préparer la saison sportive 2017/2018, il pourrait être envisageable d'organiser ces championnats dès cette saison selon le « format » nouvelle grande région Occitanie Pyrénées/Méditerranée. Ces championnats se dérouleraient alors sur deux poules géographiques de niveaux (A et B), en fonction et à l'issue des résultats et décisions arrêtées à l'issue des élections régionales et fédérales 2017.

LE PARCOURS DES JEUNES

Parcours (local) à finalité régionale, interrégionale et nationale



Dans l'objectif d'augmenter le niveau de pratique des jeunes, une réforme est engagée sur le parcours sportif des nageuses 13 ans et moins et des nageurs 14 ans et moins.

Les orientations sont les suivantes :

- valoriser une offre sportive variée dès la sortie de l'ENF3 Pass'compétition Natation Course ;
 - encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée ;
 - développer la formation des nageurs dans les quatre nages ;
 - rendre le parcours de formation stimulant qui propose des exigences en cohérence avec les différences de maturité.
- Concernant le Trophée Lucien-ZINS, une déclinaison interrégionale et régionale est imposée. Toutefois, les nageurs auront la liberté de choisir leurs épreuves.

Détail des différentes compétitions pour cette catégorie

• Interclubs Jeunes

Une équipe de quatre garçons ou quatre filles est imposée. Toutefois, mais hors classement, il est laissé la possibilité de constituer une équipe mixte et/ou des équipes entre plusieurs clubs. Toutes les performances sont enregistrées dans la base fédérale.

• Natathlon (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e plots)

Mise en place d'une organisation en quatre plots dès le mois de janvier. Chacun des quatre plots devra être espacé de trois semaines au minimum du plot précédent. Un des plots devra être réservé aux épreuves de demi-fond. **L'organisation de chaque plot sera confiée aux comités départementaux, après accord et validation des dates par le CR Natation, pour inscription préalable OBLIGATOIRE au calendrier régional 2016/2017 (décision CS Régionale – 17 juin 2016).**

• Trophée national Lucien-ZINS (3 jours)

L'esprit de l'accès à cette compétition est conservé mais son déroulement est modifié.

Les nageurs seront qualifiés à partir d'un classement général prenant en compte le nombre d'épreuves par année d'âge sur le natathlon :

- 6 épreuves pour les filles 11 ans et garçons 12 ans,
- 8 épreuves pour les filles 12 ans et garçons 13 ans : dont 1 épreuve de 1/2 fond imposée,
- 10 épreuves pour les filles 13 ans et garçons 14 ans : dont 2 épreuves de 1/2 fond imposées.

La participation à l'événement est ensuite libre au regard des épreuves pour lesquelles le nageur est qualifié. Un podium par épreuve sera organisé.

Les épreuves : programme FINA (toutes épreuves classement au temps).

Les performances réalisées viendront actualiser le classement national qualificatif.

• Trophée interrégional Lucien-ZINS (voir règlements IRSO 2016/2017)

Ce niveau interrégional est imposé afin d'augmenter le nombre de jeunes intéressés par une finalité au classement national du Natathlon. Le programme des épreuves est calqué à l'identique de l'épreuve nationale et se déroule également en bassin de 50 m.

Trophée régional Lucien-ZINS

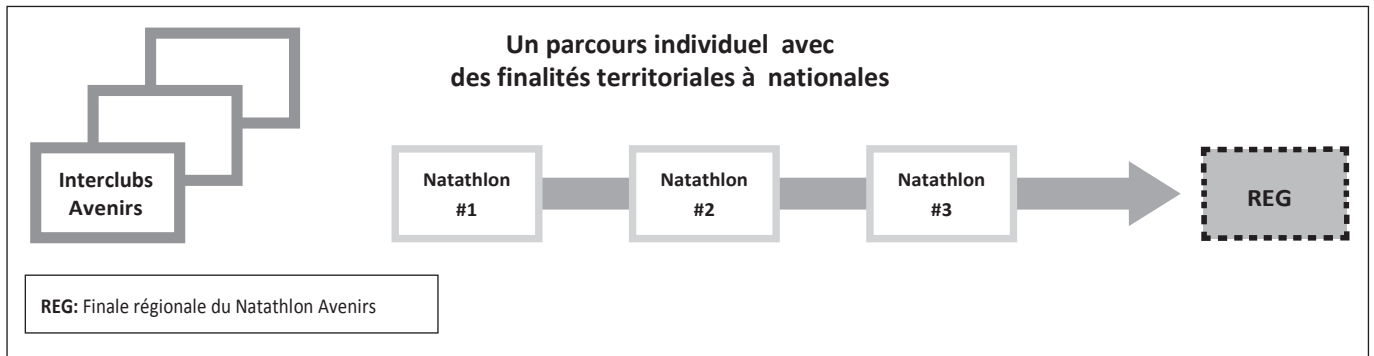
Selon la même préconisation que le niveau interrégional, il est également imposé une finalité régionale (bassin de 25 m ou 50 m).

Coupe de France des régions

La coupe des départements est supprimée et la coupe de France des régions descend d'une catégorie et concernera la catégorie jeune. Le format de la compétition change afin de permettre aux nageurs de se confronter deux fois par réunion.

LE PARCOURS AVENIRS

Parcours (local) à finalité départementale (Programme optionnel)



L'ensemble de ce programme « Avenirs », est départementalisé. Pour cette catégorie d'âge, il n'y aura donc pas de finalité régionale.

- Le dimanche 6 novembre 2016
- 2 réunions

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

- Lieu : Montpellier (Piscine POA)
– **Poule 1 régionale**
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*
- Compétition par équipes de clubs de dix nageurs

Engagements

- Clôture des engagements : lundi 31 octobre 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
 - Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr
- Pour les autres poules :
 - Envoi : J à J + 8
 - Publication : J + 1 à J + 9
 - Réclamations : J + 20
 - Validation définitive : J + 60

* Pour les enfants nés en 2005 et après, se reporter au règlement de l'ENF.

Préambule

Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demi-fond a été diminué et celui des relais augmenté. Le 10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique obligatoire pour la meilleure poule régionale.

À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronomètres (bouton presseur) par ligne.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (10 en dames et 10 en messieurs).

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages,
200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (4 en dames et 4 en messieurs).

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.

Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'interrégion. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Dispositions particulières :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Le comité régional a fixé :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ; pour cette saison sportive 2016/2017, tenant compte d'une organisation en bassin 10 couloirs, **il y aura 20 équipes**

qualifiées en poule A régionale.

- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions **selon les cotations des équipes, la saison précédente, et en tenant compte des caractéristiques de chaque bassin sur lesquels se déroulent la poule A régionale, et les poules B « départementalisées »**.
- Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de ***deux équipes maximum par club***, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

Exemples :

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

Mode de participation :

Chaque équipe est composée de dix nageurs ***avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre***.

Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.

Pour les différentes poules régionales A et B, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine afin d'obtenir son intégration à la date du 9 octobre de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN (se reporter également à la rubrique « commission de validation des performances »).

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique »,

« Mondial » et « Européen » ou deux performances de série nationale seniors, en vigueur dans les Règlements sportifs.

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits...) et les récompenses sont laissées à l'initiative des régions.

Classements des équipes :

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de clubs s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.

La Nationale 1 prendra en compte :

- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.

La Nationale 2 (par interrégion) prendra en compte :

- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par interrégion seront classées de Série Nationale 2 interclubs.

La Nationale 3 (par région) prendra en compte :

- toutes les équipes suivantes ;
- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes » :

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Programme :

| 1^{re} réunion* | 2^e réunion* |
|---|---|
| Ouverture des portes : 8h00 /Début des épreuves : 10h00 | Ouverture des portes : 14h00/Début des épreuves : 16h 00 |
| 1 – 10 x 50 NL dames | 15 – 4 x 200 NL dames |
| 2 – 10 x 50 NL messieurs | 16 – 4 x 200 NL messieurs |
| 3 – 100 Dos dames | 17 – 200 Dos dames |
| 4 – 200 Dos messieurs | 18 – 100 Dos messieurs |
| 5 – 100 Brasse dames | 19 – 200 Brasse dames |
| 6 – 200 Brasse messieurs | 20 – 100 Brasse messieurs |
| 7 – 100 NL dames | 21 – 400 NL dames |
| 8 – 400 NL messieurs | 22 – 100 NL messieurs |
| 9 – 100 Papillon dames | 23 – 200 Papillon dames |
| 10 – 200 Papillon messieurs | 24 – 100 Papillon messieurs |
| 11 – 100 4 N dames | 25 – 200 4 N dames |
| 12 – 200 4 N messieurs | 26 – 100 4 N messieurs |
| Pause 15' | Pause 15' |
| 13 – 4 x 100 NL dames | 27 – 4 x 100 4 N dames |
| 14 – 4 x 100 NL messieurs | 28 – 4 x 100 4 N messieurs |
| <small>*Horaires à la discrétion de chaque organisateur en sachant que l'ouverture des portes intervient 2 heures avant chaque début de réunion</small> | |

Liste des équipes qualifiées à la poule 1 des Interclubs TC 2017 Région Languedoc-Roussillon

| Équipes Dames : équipes qualifiées pour la poule 1 régionale 2017 | | |
|---|-----------------------------------|---------------|
| 1 | CANET 66 NATATION [1] | 17586 points |
| 2 | MONTPELLIER ANUC [1] | 16817 points |
| 3 | ASPTT MONTPELLIER [1] | 16596 points |
| 4 | CANET 66 NATATION [2] | 15848 points |
| 5 | MONTPELLIER ANUC [2] | 15642 points |
| 6 | MONTPELLIER PAILLADE NATATION [1] | 15038 points |
| 7 | CNS ST-ESTÈVE [1] | 14416 points |
| 8 | CN CÉVENNES ALÈS [1] | 14378 points |
| 9 | NAUTIC CLUB NÎMES [1] | 14239 points |
| 10 | SETE NATATION E.D.D [1] | 14077 points |
| 11 | CN LUNEL [1] | 14064 points |
| 12 | C.N BEZIERS MEDITERRANEE [1] | 13762 points |
| 13 | CN NARBONNE [1] | 13599 points |
| 14 | FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE 1 | 12717 points |
| 15 | CN CARCASSONNE [1] | 121318 points |
| 16 | LAUDUN L'ARDOISE A.C [1] | 11920 points |
| 17 | ASPTT MONTPELLIER [1] | 11783 points |
| 18 | EVEIL MENDE NATATION [1] | 10973 points |
| 19 | NAUTIC CLUB NÎMES [2] | 10752 points |
| 20 | CN LUNEL [1] | 10488 points |

| Equipes réservistes Dames 2017 | | |
|--------------------------------|----------------------|--------------|
| 1 | CN CÉVENNES ALÈS [2] | 10277 points |
| 2 | CN CASTELNAUDARY [2] | 10103 points |

| Équipes Messieurs : équipes qualifiées pour la poule 1 régionale 2017 | | |
|---|-----------------------------------|--------------|
| 1 | CANET 66 NATATION [1] | 17414 points |
| 2 | MONTPELLIER ANUC [1] | 17095 points |
| 3 | ASPTT MONTPELLIER [1] | 16851 points |
| 4 | CN CÉVENNES ALÈS [1] | 16838 points |
| 5 | NAUTIC CLUB NÎMES [1] | 16339 points |
| 6 | CN LUNEL [1] | 16191 points |
| 7 | MONTPELLIER PAILLADE NATATION [1] | 15566 points |
| 8 | ASPTT MONTPELLIER [2] | 15022 points |
| 9 | CANET 66 NATATION [2] | 14843 points |
| 10 | FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE [1] | 14612 points |
| 11 | CNS ST-ESTÈVE [1] | 14521 points |
| 12 | SETE NATATION E.D.D [1] | 14210 points |
| 13 | CN CARCASSONNE [1] | 13972 points |
| 14 | CN LUNEL [2] | 12964 points |
| 15 | NAUTIC CLUB NÎMES [1] | 12465 points |
| 16 | EVEIL MENDE NATATION [1] | 12075 points |
| 17 | CN NARBONNE [1] | 11881 points |
| 18 | CN PEZENAS [1] | 11843 points |
| 19 | CN CÉVENNES ALÈS [2] | 11558 points |
| 20 | CN CARCASSONNE [2] | 11212 points |

| Equipes réservistes Messieurs 2017 | | |
|------------------------------------|------------------------------|--------------|
| 1 | MONTPELLIER ANUC [2] | 11079 points |
| 2 | C.N BEZIERS MEDITERRANEE [1] | 10770 points |

- Le samedi et le dimanche 3 et 4 Décembre 2016
- 4 réunions

Championnats régionaux en bassin de 25 m

- Lieu : Béziers (Piscine 8x25m)
- *Compétition qualificative pour les N2 Hiver et de Printemps.*

Conditions d'accès

- Catégories d'âges : filles 14 ans et + et garçons 15 ans et +
- Modalités de qualification : à partir des championnats départementaux hiver 25m des 26 et/ou 27 décembre 2016.

Engagements

- Propositions extranat : J – 12 (jour de la compétition).
- Clôture des engagements : lundi 28 novembre 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr

Préambule :

Échéance majeure du début de saison dans la région, cette compétition est l'opportunité de pouvoir accéder aux Championnats de N2 Hiver (par zone), ou aux Championnats de N2 de Printemps (par poules), dans le respect des règlements fixés pour l'accès à ces compétitions inter régionales, par l'IRSO.

Dans le cas où les nageurs ne parviennent pas à accéder à ces compétitions IRSO, ils bénéficieront d'une seconde porte d'accès pour les championnats nationaux avec les championnats régionaux d'été 2017, en bassin de 50m à Canet en Roussillon, les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2017 (Q3).

Date de la réunion technique : le samedi 3 décembre 2016 à 7h45.

Lieu : Béziers.

Au cours de la saison sportive 2016/2017, ces championnats régionaux d'Hiver se dérouleront dans la région Languedoc-Roussillon, en l'occurrence sur un unique lieu d'organisation. D'autres championnats seront organisés en MP dans l'attente de la fusion des régions programmées au cours de la saison 2016/2017.

Important : à compter de la saison 2017/2018, le format de cette compétition concernera la nouvelle « grande région Occitanie », regroupant les futures ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées, mais ils pourront être organisés sur 2 lieux selon le principe de « zones géographiques ».

Equipements : en bassin de 25 x 8 couloirs (homologué).

Chronométrage automatique afin de bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives pour les N2 IRSO.

Contenu du programme :

Epreuves individuelles : 17 en dames et 17 en messieurs.

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves se déroulent classements au temps.

Pas d'épreuves de relais pour ces championnats.

Jury :

L'organisation du jury est du ressort du **comité régional** selon les règles FFN. Le juge-arbitre et le starter sont désignés par le comité régional LR. Ils devront être inscrits sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition qualificative interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le **conseiller technique délégué** qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation :

- ☛ Les nageurs du CR Natation LR nagent dans leur région de licence, sauf accord entre comités régionaux, et notamment avec le Comité Régional Midi Pyrénées, ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du programme d'excellence sportive du MJS (PES), c'est-à-dire dans un pôle France ou Espoir. Sont autorisés à participer :
- 1 Les nageurs du collectif « Excellence » identifiés à l'issue de la saison 2015-2016.
 - 2 Les nageurs (ses) de séries régionale et supérieures (d'après la publication des listes de l'annuaire des séries 2016/2017 disponibles sur le site fédéral dans la rubrique « suivi des performances »). Ces nageurs(ses) pourront s'engager sur les épreuves qu'ils souhaitent, sans restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles ils ou elles peuvent participer ; à l'exception des épreuves de 400 nl, 400 4nages, 800 nl (pour les messieurs), et 1500 nl (pour les dames), pour lesquelles ces nageurs(ses) devront **obligatoirement** avoir réalisé une performance correspondante à la grille de qualification PCA jointe (cf « rankings FFN 2015/2016 ou performances ayant été réalisées à l'occasion des championnats départementaux qualificatifs des 26 et/ou 27 novembre 2016).
 - 3 Pour l'ensemble des autres nageurs non directement qualifiés, ils ne pourront être engagés que sur les seules épreuves sur lesquelles ils auront réalisé un temps de la grille de qualification jointe. Seules les performances réalisées lors de championnats départementaux qualificatifs d'hiver des 26 et 27 novembre 2016 sur la ou les dite(s) épreuve(s) seront DONC prises en compte pour une qualification (cf : grilles de qualification jointe).

- Tout nageur (se) a l'obligation de s'engager avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée figurant sur l'espace extraNat.
- Ces championnats sont strictement limités à la participation des nageurs licenciés à la FFN et titulaires du « Pass'compétition ».

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Pour la saison 2016/2017, les engagements ont été fixés à **6,00 euros par engagement individuel** (voir dispositions financières communes CR Midi Pyrénées et Languedoc-Roussillon pour **les compétitions organisées en bassin de 25m**). Les chèques représentant l'ensemble de ces droits d'engagements des clubs sont à adresser au siège du Comité Régional Languedoc-Roussillon.

En cas de non respect des règles de participation, les nageurs seront retirés du programme de la compétition et les engagements ne seront pas remboursés aux clubs fautifs.

Récompenses

A définir par la commission récompenses » du CR Natation Languedoc-Roussillon.

Proposition de la CS Natation : Les trois premiers « toutes catégories d'âge confondues », licenciés dans la région Languedoc-Roussillon.

Programme et horaires proposés : (Voir ci-dessous)

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

| Samedi 3 décembre 2016 | |
|---|--|
| 1 ^{re} réunion | 2 ^e réunion |
| Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00 | Ouverture des portes : 15 h 00 • Début des épreuves : 16 h 30 |
| 1 - 400 m nage libre messieurs 2 - 50 m dos dames 3 - 50 m papillon messieurs 4 - 200 m nage libre dames 5 - 50 m brasse messieurs 6 - 100 m brasse dames 7 - 400 m 4 nages messieurs 8 - 100 m papillon dames 9 - 800 m nage libre messieurs | 10 - 800 m nage libre dames 11 - 200 m papillon messieurs 12 - 200 m dos dames 13 - 200 m brasse messieurs 14 - 50 m nage libre dames 15 - 100 m dos messieurs 16 - 200 m 4 nages dames 17 - 100 m nage libre messieurs |
| Dimanche 4 décembre 2016 | |
| 3 ^e réunion | 4 ^e réunion |
| Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00 | Ouverture des portes : 14 h 30 • Début des épreuves : 16 h 00 |
| 18 - 400 m nage libre dames 19 - 50 m dos messieurs 20 - 50 m papillon dames 21 - 200 m nage libre messieurs 22 - 50 m brasse dames 23 - 100 m brasse messieurs 24 - 400 m 4 nages dames 25 - 100 m papillon messieurs 26 - 1500 m nage libre dames | 27 - 1500 m nage libre messieurs 28 - 200 m papillon dames 29 - 200 m dos messieurs 30 - 200 m brasse dames 31 - 50 m nage libre messieurs 32 - 100 m dos dames 33 - 200 m 4 nages messieurs 34 - 100 NL dames |

Grilles de qualifications pour les championnats régionaux Hiver et été 2017 (*)

(*) Les grilles de temps des championnats régionaux hiver 2017 et des championnats régionaux été à partir des championnats départements HIVER ou été sont identiques.

| GRILLES DE QUALIFICATION PAR ANNEE D'AGE DAMES – TOUS BASSINS (*) | | | | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|
| Age | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans et + |
| Année d'âge | nées en 2003 | nées en 2002 | nées en 2001 | nées en 2000 | nées en 1999 et moins |
| 50 NL | 0:34.34 | 0:33.78 | 0:33.51 | 0:33.06 | 0:32.76 |
| 100 NL | 1:14.91 | 1:13.68 | 1:13.11 | 1:12.13 | 1:11.46 |
| 200 NL | 2:43.16 | 2:40.47 | 2:39.22 | 2:37.09 | 2:35.63 |
| 400 NL | 5:41.68 | 5:36.05 | 5:33.43 | 5:28.97 | 5:25.92 |
| 800 NL | 11:44.16 | 11:32.56 | 11:27.16 | 11:17.97 | 11:11.68 |
| 1500 NL | 22:36.25 | 22:13.90 | 22:03.50 | 21:45.80 | 21:33.68 |
| 50 Dos | 0:39.50 | 0:38.85 | 0:38.55 | 0:38.03 | 0:37.68 |
| 100 Dos | 1:24.96 | 1:23.56 | 1:22.91 | 1:21.80 | 1:21.04 |
| 200 Dos | 3:02.00 | 2:59.00 | 2:57.61 | 2:55.23 | 2:53.60 |
| 50 Bra. | 0:43.71 | 0:42.99 | 0:42.66 | 0:42.08 | 0:41.69 |
| 100 Bra. | 1:35.30 | 1:33.73 | 1:33.00 | 1:31.76 | 1:30.91 |
| 200 Bra. | 3:24.71 | 3:21.34 | 3:19.77 | 3:17.10 | 3:15.27 |
| 50 Pap. | 0:36.56 | 0:35.96 | 0:35.68 | 0:35.20 | 0:34.87 |
| 100 Pap. | 1:21.97 | 1:20.62 | 1:19.99 | 1:18.92 | 1:18.19 |
| 200 Pap. | 3:00.23 | 2:57.26 | 2:55.87 | 2:53.52 | 2:51.91 |
| 200 4 N. | 3:05.91 | 3:02.84 | 3:01.42 | 2:58.99 | 2:57.33 |
| 400 4 N. | 6:32.31 | 6:25.85 | 6:22.84 | 6:17.72 | 6:14.21 |
| GRILLES DE QUALIFICATION PAR ANNEE D'AGE MESSIEURS - TOUS BASSINS (*) | | | | | |
| Age | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans |
| Année d'âge | nés en 2002 | nés en 2001 | nés en 2000 | nés en 1999 | Nés en 1998 et moins |
| 50 NL | 0:29.64 | 0:29.41 | 0:29.02 | 0:28.75 | 0:28.63 |
| 100 NL | 1:05.47 | 1:04.95 | 1:04.09 | 1:03.49 | 1:03.24 |
| 200 NL | 2:24.76 | 2:23.63 | 2:21.71 | 2:20.39 | 2:19.83 |
| 400 NL | 5:07.75 | 5:05.35 | 5:01.27 | 4:58.47 | 4:57.27 |
| 800 NL | 10:41.10 | 10:36.09 | 10:27.59 | 10:21.76 | 10:19.26 |
| 1500 NL | 20:20.12 | 20:10.60 | 19:54.42 | 19:43.33 | 19:38.57 |
| 50 Dos | 0:34.30 | 0:34.03 | 0:33.57 | 0:33.26 | 0:33.13 |
| 100 Dos | 1:14.12 | 1:13.54 | 1:12.56 | 1:11.88 | 1:11.60 |
| 200 Dos | 2:41.69 | 2:40.43 | 2:38.29 | 2:36.82 | 2:36.19 |
| 50 Bra. | 0:37.67 | 0:37.38 | 0:36.88 | 0:36.53 | 0:36.39 |
| 100 Bra. | 1:22.58 | 1:21.93 | 1:20.84 | 1:20.09 | 1:19.76 |
| 200 Bra. | 2:59.55 | 2:58.15 | 2:55.76 | 2:54.13 | 2:53.43 |
| 50 Pap. | 0:32.13 | 0:31.88 | 0:31.45 | 0:31.16 | 0:31.04 |
| 100 Pap. | 1:11.67 | 1:11.11 | 1:10.16 | 1:09.51 | 1:09.23 |
| 200 Pap. | 2:39.16 | 2:37.92 | 2:35.81 | 2:34.36 | 2:33.74 |
| 200 4 N. | 2:43.60 | 2:42.33 | 2:40.16 | 2:38.67 | 2:38.03 |
| 400 4 N. | 5:49.03 | 5:46.31 | 5:41.68 | 5:38.51 | 5:37.15 |

Pour les épreuves « grisées » de la grille de temps ci-dessus, seules les performances figurant sur l'espace extranat (saison 2015/2016), ou réalisées à l'occasion des championnats départementaux qualificatifs 2016/2017 en bassin de 25m, seront prises en compte.

- Dimanche 11 décembre 2016
- 2 réunions

Interclubs Jeunes en bassin de 25 m

- Lieu : Alès (25m – 10 couloirs)
- *Compétition d'animation*

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans
- Équipes de 4 nageurs sur 3 années d'âge

Engagements

- Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur
- Clôture des engagements : lundi 5 décembre 2016

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Succédant aux précédents interclubs benjamins, cette nouvelle édition des interclubs se trouve modifiée par les nouvelles catégories et conserve un seul plot au lieu de deux précédemment. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons).

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons).

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les règles FFN. Le ou les juges-arbitres devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de participation

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Seules les équipes complètes pourront être engagées à cette épreuve régionale des interclubs « jeunes » 2016/2017.

Afin de pouvoir envisager **la possibilité de n'organiser cette épreuve que sur une seule poule 1 régionale**, un questionnaire sera adressé en début de saison sportive, afin d'évaluer le nombre d'équipes filles et le nombre d'équipes garçons que chaque club serait susceptible de pouvoir engager sur cette compétition. **En fonction des réponses retournées** par l'ensemble des clubs, le comité régional organisateur se réservera la possibilité :

- Pour la poule 1 régionale à Alès, de limiter le nombre d'équipes par club qui pourraient participer sur cette poule à ces interclubs « jeunes ». Ex : engagement de 2 en filles et 2 en garçons par club, comme pour les IC Régionaux Toutes catégories.
- Et autoriser l'organisation d'une ou plusieurs poule(s) 2 régionales. Ces organisations pouvant être confiées aux départements sous couvert du CR Natation. Cette ou ces poules 2 seraient de fait « départementalisées ».

Important : A partir de l'année prochaine (passage nouvelle grande région MP/LR), le mode de participation à cette compétition pourra être reconsidérés, en fonction du potentiel des équipes de clubs à l'échelle de la grande région LR/MP qui pourraient être susceptibles de pouvoir participer à ces Interclubs. En fonction De fait, il pourrait être envisageable de prévoir 2 poules géographiques pour organiser cette manifestation.

Un nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

À l'issue de la première épreuve, aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition). Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ne sont pas doublés.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.

Classement national des clubs "Classement des compétitions par équipes"

Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus

Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en Natation Course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses

Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires

L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.

Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine 2 heures avant le début de chaque réunion.

Pour ce qui concerne ces premiers Interclubs JEUNES du programme de l'olympiade 2017/2020, qui conserve les épreuves du programme des interclubs benjamins 2015/2016, il a donc été décidé de ne pas modifier le programme des deux réunions (voir ci-dessous).

La seule modification de ces interclubs concerne donc le passage à 3 années d'âge au lieu de deux années d'âge pour les IC Benjamins. De fait, l'effectif des équipes qui pourront être engagées sur cette épreuve par équipe, risque d'augmenter cette saison de manière significative, qui plus est du fait de l'organisation d'un seul et unique plot.

| Dimanche 11 décembre 2016 | |
|---|---|
| 1^{re} réunion | 2^e réunion |
| Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 10 h 00 | Ouverture des portes : 14 h 00 Début des épreuves : 15 h 30 |
| 100m papillon Garçons 100m Dos Filles 100m Brasse Garçons 100m Nage Libre Filles Pause : 10' 4 x 200m NL Garçons 4 x (100mx4nages) Filles chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages | 100m Papillon Filles 100m Dos Garçons 100m Brasse Filles 100m Nage Libre Garçons Pause : 10' 4 x 200m NL Filles 4 x (100mx4nages) Garçons chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages |

Programme Interrégional – Natation Course Saison 2016-2017

Le concept :

Programme des jeunes :

Déclinaison territoriale de son homologue national, une finalité interrégionale du natathlon vise à accroître le nombre de Jeunes concernés par ce programme.

- Finale interrégionale du Natathlon Trophée Lucien-Zins – Tarbes, du 23 au 25 juin 2017

Programmes "toutes catégories" :

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégionaux sont des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge – sauf mention – à partir de 14 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons, sur une même compétition. Les compétitions de ce programme sont :

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1 – Montpellier et Saint-Yriex-Sur-Charente, du 16 au 18 décembre 2016
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2 – Toulouse et Agen, du 24 au 26 mars 2017

Objectifs prioritaires de l'ensemble du programme sportif IRSO :

Ce chapitre est un rappel des préconisations du programme fédéral et s'appliquent à tous les niveaux territoriaux. Certains objectifs ne s'appliquent pas nécessairement à l'unique niveau interrégional.

Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les régions et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

Finalités :

- Continuer la pratique compétitive.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2016 ■ 6 réunions | <h2>Championnats de Nationale 2 Hiver Q1</h2> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux : 2 zones géographiques : Zone A pour « LR/MP » et zone B pour « A/L/PC ». ○ Zone A « Sud » : Montpellier (POA) ○ Zone B « Nord » : Saint Yrieix sur Charente. ■ <i>Compétition de référence nationale et qualificative</i> |
| <h3>Conditions d'accès</h3> | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016. ■ Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours. | |
| <h3>Engagements</h3> | | <h3>Résultats</h3> |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 5 décembre 2016 au 12 décembre 2016 ■ Liste des engagés : 13 décembre 2016 ■ Réunion technique : 15 décembre 2016 - 18h30 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 | |

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

Laissés à l'initiative de l'interrégion.

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Pour l'interrégion sud-ouest, la compétition sera dissociée en deux lieux simultanément avec une répartition suivant les anciens territoires régionaux pour la première étape. L'organisation des deux zones A "Sud" et B "Nord" est donc géographique. Ainsi, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone B à Saint-Yrieix-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone A à Montpellier (Piscine Olympique Antigone) .

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Toutes les épreuves se déroulent « classement au temps ».

Pas d'épreuves de relais.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Les règles de qualification pour l'interrégion Sud-Ouest seront appliquées selon la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux. Aucune population n'est directement qualifiée à cette compétition. Tous les nageurs doivent passer par le système de qualification.

- 1) En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 lors des compétitions de référence nationale et interrégionale.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite.
 - Un classement.

- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Seules les performances réalisées lors de ces championnats régionaux seront intégrées dans le classement actualisé permettant la qualification aux championnats de N2. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Pour l'interrégion sud-ouest, sont autorisés à participer, les nageurs et nageuses qui sont classés **au maximum dans les 50 premiers du classement interrégional de leur catégorie d'âges** sur une épreuve, à condition d'être crédité sur ladite épreuve d'une performance inférieure ou égale à la grille de temps minimum à réaliser. **Attention** : Pour les épreuves de 800 et 1500 mètres, le niveau de classement est limité à la 20^{ème} place.

Parmi les nageurs qualifiés, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone B à Saint-Yriex-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone A à Montpellier (Piscine Olympique Antigone)

| DAMES | | | | Epreuves | MESSIEURS | | | |
|-------------|-----------|----------------|-------------------|----------|-------------------|----------------|-----------|-----------|
| Classements | | | Tps limites | | Tps limites | Classements | | |
| 14-15 ans | 16-17 ans | 18 ans et plus | toutes catégories | | toutes catégories | 19 ans et plus | 17-18 ans | 15-16 ans |
| 50 | 50 | 50 | 00:30.47 | 50 NL | 00:27.54 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:06.48 | 100 NL | 01:00.82 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:24.79 | 200 NL | 02:14.48 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 05:03.21 | 400 NL | 04:45.90 | 50 | 50 | 50 |
| 20 | 20 | 20 | 10:24.90 | 800 NL | 09:55.60 | 20 | 20 | 20 |
| 20 | 20 | 20 | 20:03.58 | 1500 NL | 18:53.52 | 20 | 20 | 20 |
| 50 | 50 | 50 | 00:35.06 | 50 Dos | 00:31.86 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:15.40 | 100 Dos | 01:08.85 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:41.51 | 200 Dos | 02:30.22 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 00:38.78 | 50 Bra | 00:34.99 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:24.58 | 100 Bra | 01:16.71 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 03:04.67 | 200 Bra | 02:49.81 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 00:32.45 | 50 Pap | 00:29.85 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:13.74 | 100 Pap | 01:06.58 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:44.94 | 200 Pap | 02:35.86 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:44.98 | 200 4n | 02:31.99 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 05:48.15 | 400 4n | 05:24.25 | 50 | 50 | 50 |

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du **GIE IRSO** et à adresser au Comité Régional Aquitaine de Natation – Maison Régionale des Sports - 2 Avenue de l'Université 33400 - Talence).

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite ;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Médailles offertes par le comité de l'IRSO aux 3 premiers de chaque course par catégories d'âge.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 16 décembre 2016

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 - 1500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 - 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 - 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 - 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h00

- 6 - 400 m nage libre dames (class. au temps)
- 7 - 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 8 - 200 m dos dames (class. au temps)
- 9 - 200 m dos messieurs (class. au temps)
- 10 - 100 m papillon dames (class. au temps)
- 11 - 100 m papillon messieurs (class. au temps)
- 12 - 200 m 4 nages dames (class. au temps)

Samedi 17 décembre 2016

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 13 - 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 - 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 - 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 - 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 - 100 m nage libre dames (class. au temps)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h30
Début des épreuves : 17h00

- 18 - 200 m papillon messieurs (class. au temps)
- 19 - 800 m nage libre dames (class. au temps)
- 20 - 50 m brasse messieurs (class. au temps)
- 21 - 50 m dos dames (class. au temps)
- 22 - 100 m nage libre messieurs (class. au temps)

Dimanche 18 décembre 2016

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h00
Début des épreuves : 9h00

- 23 - 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 - 1500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 - 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 - 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 - 50 m nage libre dames (class. au temps)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 15h00
Début des épreuves : 16h30

- 28 - 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 - 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 - 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 - 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 - 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 - 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 - 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)

LE NATATHLON JEUNES

| | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Plot 1 : Au plus tôt le dimanche 1^{er} janvier 2017 | <h2>Natathlon Jeunes en bassin de 25 m</h2> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux : à l'initiative des départements avec accord préalable OBLIGATOIRE de la région. ■ <i>Compétition d'animation</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles nées en 2004, 2005 et 2006 et Garçons nés en 2003, 2004 et 2005 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs (ses) de la catégorie « jeunes » : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Plot 2 : minimum 3 semaines après le 1^{er} plot | <h2>Natathlon Jeunes en bassin de 25 m</h2> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux : à l'initiative des départements avec accord préalable OBLIGATOIRE de la région. ■ <i>Compétition d'animation</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles nées en 2004, 2005 et 2006 et Garçons nés en 2003, 2004 et 2005 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs (ses) de la catégorie « jeunes » : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Plot 3 : minimum 3 semaines après le 2^e plot | <h2>Natathlon Jeunes en bassin de 25m</h2> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux : à l'initiative des départements avec accord préalable OBLIGATOIRE de la région. ■ <i>Compétition d'animation</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles nées en 2004, 2005 et 2006 et Garçons nés en 2003, 2004 et 2005 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs (ses) de la catégorie « jeunes » : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Plot 4 : Au plus tard le dimanche 26 mars 2017. | <h2>Natathlon Jeunes en bassin de 25 m</h2> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieux : à l'initiative des départements avec accord préalable OBLIGATOIRE de la région. ■ <i>Compétition d'animation</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles nées en 2004, 2005 et 2006 et Garçons nés en 2003, 2004 et 2005 | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs (ses) de la catégorie « jeunes » : filles 11 à 13 ans, garçons 12 à 14 ans | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : à déterminer par l'organisateur ■ Clôture des engagements : à déterminer par l'organisateur | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Calendrier des plots « départementalisés » :

De fait, entre le dimanche 1^{er} janvier 2017 et le dimanche 26 mars 2017, 13 week-end sont disponibles afin d'organiser 4 plots du Natathlon, sachant que :

- Chaque plot devra être situé au minimum à trois semaines de celui qui le précède.
- Parmi ces 4 plots, l'un d'entre eux devra obligatoirement proposer un programme uniquement constitué des épreuves de ½ fond suivantes : 800 m NL, 1 500 m NL, 400 4N.
- Les calendriers définis par les départements, devront obligatoirement être validés par le comité régional de natation

Durée et organisation

Au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes. Le type de chronométrage est laissé à l'initiative des régions.

Contenu du programme

Épreuves individuelles - Trois parcours, programme FINA en dehors du 800m NL garçons et du 1500m NL dames (Classement au temps).

- 1^{ère} Année : Six épreuves au choix.
- 2^{ème} Année : Huit épreuves au choix dont au moins une épreuve de demi-fond imposée.
- 3^{ème} Année : Dix épreuves au choix dont au moins deux épreuves de demi-fond imposées.

NB : Il est obligatoire de réserver un plot sur les quatre aux épreuves de demi-fond (800 m NL, 1 500 m NL, 400 4N).

Les précisions réglementaires concernant l'organisation de ces plots figurent en page 84 de « l'Annuel Règlements FFN de la Natation course 2016/2017 ». Avant d'établir vos programmes départementaux, merci de bien vouloir vous y reporter.

Une finale nationale et une finale IR (voir règlements IRSO) sont d'ores et déjà programmées, les 24 et 25 juin 2017.

Le comité régional jugera en fonction des participations départementales de l'opportunité de programmer une finale Régionale sur 2 zones « géographiques », au sein de la grande région « Occitanie Pyrénées/Méditerranée ». Les informations utiles seront adressées aux clubs de la région concernant cette possibilité d'organisation.

MEETING A LABEL REGIONAL D'ANIMATION DU NAUTIC CLUB NIMOIS ET DU CR NATATION LR

Compétition uniquement d'animation

Ce meeting est organisé en partenariat par le NC Nîmois et le Comité Régional de Natation L-R.

Ce meeting d'animation n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral 2016/2017.

| <ul style="list-style-type: none"> ■ Les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 février 2017. ■ 5 réunions | Meeting à Label Régional Du NC NIMOIS et du CR LR (label régional) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Nîmes (piscine NEMAUSA) ■ Bassin 50m/ 10 couloirs ■ Compétition d'animation |
|---|--|--|
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles 14 ans et plus (2003 et avant) et Garçons 14 ans et plus (2003 et avant) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs des catégories juniors et seniors ■ Seuls les garçons nés en 2003 (14 ans) de la catégorie « jeunes » peuvent avoir accès à ce meeting. | |
| Engagements | Résultats | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Clôture des engagements : lundi 30 janvier 2017 ■ Liste des engagés: 31 janvier 2017 ■ Réunion technique: vendredi 3 février 2017 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur: J (dernier jour de compétition) ■ Publication web: J+ 1 ■ Réclamations: J +8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule :

Compétition d'animation, ce meeting n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral. Situé à une date choisie du calendrier sportif 2016/2017 (**le week-end d'entrée des vacances d'hiver de la zone C –Créteil, Paris, Versailles, Toulouse et Montpellier, et hors vacances scolaires pour les zones A et B**), ce meeting régional doit permettre de recueillir toutes les informations nécessaires à la gestion d'une période de fin 2^{ème} cycle d'entraînement, en vue de pouvoir notamment aborder dans les meilleures conditions les stages de clubs, organisés durant les vacances d'hiver.

Lieu :

- ☞ NIMES – Piscine Olympique Nemausa (bassin de 50m – 10 couloirs).

Date :

- ☞ Les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 février 2017.
- ☞ 2 jours et demi (**5 réunions**)

Équipements :

- ☞ Bassin de 50 m x 10 couloirs homologué (+ Bassin de 25 m x 5 couloirs pour l'échauffement et la récupération).
- ☞ Chronométrage automatique (deux plaques).

Engagements :

- ☞ Propositions extraNat : J- 12 à J-3 (jour de compétition)
- ☞ Clôture des engagements : J-3 (soit le mardi 2 février 2016)
- ☞ Liste des engagés : Publication sur le site du CR Natation LR le mercredi 3 février 2016.

Résultats :

- ☞ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ☞ Publication web : J + 1
- ☞ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme (programme complet sauf 1500 NL Dames et 800 NL Messieurs) :

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre Dames, 1500 m nage libre Messieurs, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries Toutes catégories et finales A, B* et C** pour toutes les épreuves de 50 m 100 m, 200 m et 400 m.

Pour les 800 m Dames et 1500 m Messieurs toutes catégories : classement au temps.

Les séries lentes se déroulent le vendredi après-midi (1ère réunion), les séries rapides le samedi après-midi (3^{ème} réunion).

☞ **Finale C** : Finale réservée aux nageurs des catégories d'âge « Juniors 1 et 2 » et aux garçons de la catégorie « jeunes », nés en 2003.**

☞ **Finale B* : Finale réservée aux nageurs des catégories d'âge « Juniors 3 et 4 ».**

☞ **Finale A Toutes catégories.**

Catégories d'âge concernées :

Nageurs et nageuses 14 ans et plus, soit les filles et garçons des catégories Juniors et Seniors uniquement, nés en 2003 et plus pour les filles et nés également en 2003 et plus pour les garçons (rappel : les nageurs « jeunes » nés en 2003 sont autorisés à participer).

- « Jeunes » uniquement pour les garçons de la catégorie 2003 (14 ans)
- « Juniors » nés en 1999, 2000, 2001 et 2002 pour les garçons (15, 16, 17 et 18 ans), et nées en 2000, 2001, 2002 et 2003 pour les filles.
- « Seniors » nés en 1998 et avant pour les garçons (19 ans et plus) et nées en 1999 et avant pour les filles (18 ans et plus)

Les nageurs(es) des catégories inférieures nés en 2004 et moins pour les garçons, et nées en 2004 et moins pour les filles ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.

Tarif des engagements :

☞ 9€ par épreuve individuelle.

Mode de participation :

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Sont autorisés à participer :

- ☞ Les nageurs et nageuses ayant réalisé au cours de la saison sportive 2016/2017, **une performance sur l'épreuve de la grille de qualification jointe. Pour les garçons 14 ans : même grille que pour les garçons 15 ans.**
- ☞ Les nageurs (ses) de séries régionale et supérieures (d'après la publication des listes de l'annuaire des séries 2016/2017 disponibles sur le site fédéral dans la rubrique « suivi des performances »), sans limitation concernant le nombre d'épreuves sur lesquelles ils souhaitent s'engager.
- ☞ Toutefois, pour les épreuves de 400 4nages, 400 NL, 800 NL (pour les dames), et 1500 NL pour les messieurs, ils auront l'obligation d'avoir **réalisé au cours de la saison sportive 2016/2017, une performance sur l'épreuve** de la grille de qualification jointe.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

Peuvent participer à ce meeting, les nageuses et nageurs des catégories « Juniors/seniors » (filles nées en 2003 et plus, garçons nés en 2002 et plus) non licenciés à la FFN mais en mesure de faire valoir **des performances réalisées au cours de la saison sportive 2016/2017** correspondant aux critères de qualification fixés ci-dessus pour les nageurs licenciés à la FFN.

Organisation des séries et des finales :

- ☞ Les séries se déroulent toutes catégories d'âge confondues, catégories « Jeunes 3 », Juniors et seniors confondues.
- ☞ Les finales : A se déroulent toutes catégories d'âge, « Juniors/Seniors » confondues.
- ☞ Les finales B* sont réservées aux années d'âge « Juniors 3 et 4 ».
- ☞ Les finales C** est quant à elles sont réservées aux catégories d'âge « Juniors 1 et 2 » ainsi pour les garçons aux nageurs de la catégorie « Jeunes 1 », nés en 2003.

Récompenses :

Les récompenses sont laissées à l'initiative de l'organisateur.

Programme et horaires (voir tableau) :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 3 février 2017

| | |
|--|--|
| | 1^{ère} réunion |
| | Ouverture des portes : 15h00 • Début des épreuves : 16h30 |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. 800 NL Dames Toutes catégories (séries lentes) 2. 50 m Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 3. 50 m Brasse Dames Toutes catégories (séries) 4. 50 m Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 5. 50 m NL Dames Toutes catégories (séries) 6. 1500 m NL Messieurs Toutes catégories (séries lentes) 7. 50 m Dos Dames Toutes catégories (séries) 8. 50 m Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 9. 50 m Papillon Dames Toutes catégories (séries) 10. 50 m NL Messieurs Toutes catégories (séries) |

Samedi 4 février 2017

| | |
|---|--|
| 1^{ère} réunion | 2^{ème} réunion |
| Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 14h00 • Début des épreuves : 15h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 11. 200 m 4Nages Messieurs Toutes catégories (séries) 12. 400 m 4Nages Dames Toutes catégories (séries) 13. 100 NL Messieurs Toutes catégories (séries) 14. 200 NL Dames Toutes catégories (séries) 15. 100 Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 16. 200 m Dos Dames Toutes catégories (séries) 17. 200 m Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 18. 100 Papillon Dames Toutes catégories (séries) 19. 200 Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 20. 100 Brasse Dames Toutes catégories (séries) 21. 400 m NL Messieurs Toutes catégories (séries) | <ol style="list-style-type: none"> 22. 50 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 23. 50 m Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 24. 50 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 25. 50 NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 26. 800 NL Dames Toutes catégories (Série rapide) 27. 1500 m NL Messieurs Toutes catégories (Série rapide) 28. 50 m Dos Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 29. 50 m Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 30. 50 m Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 31. 50 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Entracte 15' + remise récompenses finales</p> <ol style="list-style-type: none"> 32. 200 m 4Nages Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 33. 400 m 4Nages Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 34. 100 NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 35. 200 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 36. 100 Dos Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 37. 200 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 38. 200 m Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 39. 100 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 40. 200 Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 41. 100 Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 42. 400 m NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> |

Dimanche 5 février 2017

| | |
|---|--|
| 3^{ème} réunion | 4^{ème} réunion |
| Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 14h00 • Début des épreuves : 15h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 43. 200 m 4Nages Dames Toutes catégories (séries) 44. 400 m 4Nages Messieurs Toutes catégories (séries) 45. 100 NL Dames Toutes catégories (séries) 46. 200 NL Messieurs Toutes catégories (séries) 47. 100 Dos Dames Toutes catégories (séries) 48. 200 m Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 49. 200 m Papillon Dames Toutes catégories (séries) 50. 100 Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 51. 200 Brasse Dames Toutes catégories (séries) 52. 100 Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 53. 400 m NL Dames Toutes catégories (séries) | <ol style="list-style-type: none"> 54. 200 m 4Nages Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 55. 400 m 4Nages Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 56. 100 NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 57. 200 m NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 58. 100 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 59. 200 m Dos finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> <ol style="list-style-type: none"> 60. 200 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 61. 100 Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 62. 200 Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 63. 100 m Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 64. 400 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> |

Finales C** réservées aux « Juniors 1 et 2 » et aux « Jeunes 3 » pour les garçons,

Finales B * réservées aux « Juniors 3 et Juniors 4 » et Finales A « TC »

| GRILLES DE QUALIFICATION MODIFIEES POUR LES MEETINGS REGIONAUX DE NIMES ET DE MONTPELLIER : Du 3 au 5 février 2017 et du 10 au 12 mars 2017 | | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| DAMES | | | | | |
| Année d'âge | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 et moins |
| Age | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans et + |
| 50 NL | 0:33.08 | 0:32.63 | 0:32.06 | 0:31.80 | 0:31.35 |
| 100 NL | 1:12.31 | 1:11.18 | 1:09.94 | 1:09.37 | 1:08.39 |
| 200 NL | 2:37.80 | 2:35.02 | 2:32.33 | 2:31.08 | 2:28.95 |
| 400 NL | 5:30.78 | 5:24.64 | 5:19.01 | 5:16.38 | 5:11.93 |
| 800 NL | 11:23.80 | 11:09.04 | 10:57.44 | 10:52.03 | 10:42.84 |
| 50 Dos | 0:38.54 | 0:37.53 | 0:36.88 | 0:36.58 | 0:36.06 |
| 100 Dos | 1:22.52 | 1:20.73 | 1:19.33 | 1:18.67 | 1:17.57 |
| 200 Dos | 2:57.72 | 2:52.92 | 2:49.92 | 2:48.53 | 2:46.15 |
| 50 Bra. | 0:43.01 | 0:41.53 | 0:40.81 | 0:40.47 | 0:39.90 |
| 100 Bra. | 1:33.01 | 1:30.55 | 1:28.98 | 1:28.25 | 1:27.01 |
| 200 Bra. | 3:21.77 | 3:14.50 | 3:11.13 | 3:09.56 | 3:06.89 |
| 50 Pap. | 0:36.68 | 0:34.74 | 0:34.14 | 0:33.85 | 0:33.38 |
| 100 Pap. | 1:20.97 | 1:17.88 | 1:16.53 | 1:15.90 | 1:14.83 |
| 200 Pap. | 3:05.57 | 2:51.24 | 2:48.27 | 2:46.88 | 2:44.53 |
| 200 4 N. | 2:58.93 | 2:56.63 | 2:53.57 | 2:52.14 | 2:49.72 |
| 400 4 N. | 6:22.47 | 6:12.74 | 6:06.28 | 6:03.27 | 5:58.15 |
| MESSIEURS | | | | | |
| Année d'âge | 2003/2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 et moins |
| Age | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans et + |
| 50 NL | 0:28.64 | 0:28.14 | 0:27.91 | 0:27.51 | 0:27.13 |
| 100 NL | 1:03.24 | 1:02.15 | 1:01.63 | 1:00.77 | 0:59.92 |
| 200 NL | 2:19.84 | 2:17.42 | 2:16.29 | 2:14.37 | 2:12.49 |
| 400 NL | 4:57.30 | 4:52.14 | 4:49.74 | 4:45.66 | 4:41.66 |
| 1500 NL | 19:38.68 | 19:18.24 | 19:08.72 | 18:52.53 | 18:36.69 |
| 50 Dos | 0:33.13 | 0:32.56 | 0:32.29 | 0:31.83 | 0:31.39 |
| 100 Dos | 1:11.60 | 1:10.36 | 1:09.78 | 1:08.80 | 1:07.84 |
| 200 Dos | 2:36.20 | 2:33.49 | 2:32.23 | 2:30.09 | 2:27.98 |
| 50 Bra. | 0:36.39 | 0:35.76 | 0:35.47 | 0:34.97 | 0:34.48 |
| 100 Bra. | 1:19.77 | 1:18.39 | 1:17.74 | 1:16.65 | 1:15.58 |
| 200 Bra. | 2:53.45 | 2:50.44 | 2:49.04 | 2:46.66 | 2:44.33 |
| 50 Pap. | 0:31.04 | 0:30.50 | 0:30.25 | 0:29.82 | 0:29.41 |
| 100 Pap. | 1:09.24 | 1:08.03 | 1:07.48 | 1:06.52 | 1:05.59 |
| 200 Pap. | 2:33.75 | 2:31.09 | 2:29.85 | 2:27.73 | 2:25.67 |
| 200 4 N. | 2:38.05 | 2:35.30 | 2:34.03 | 2:31.86 | 2:29.73 |
| 400 4 N. | 5:37.18 | 5:31.33 | 5:28.61 | 5:23.98 | 5:19.44 |

Information importante :

Afin de gérer au mieux le **flux des engagements** pour ces deux meetings régionaux, dont les finalités premières visent à permettre aux nageurs de bénéficier des repères nécessaires pour affiner leurs préparations finales en vue des échéances interrégionales du mois de mars (N2 de Printemps à Toulouse) et nationales du mois de mai 2017, les grilles de temps par année d'âge seront intégrées sur extranet, pour effectuer un "filtre" efficace et indiscutable » des engagements non conformes (c'est-à-dire en dehors des grilles de qualification).

MEETING A LABEL REGIONAL

DU MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE UNIVERSITE CLUB et DU COMITE REGIONAL DE NATATION LR

Compétition uniquement d'animation

Ce meeting est organisé en partenariat par le 3MUC Natation et le Comité Régional de Natation L-R.

Ce meeting d'animation n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral 2016/2017.

| <ul style="list-style-type: none"> ■ Les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mars 2017 ■ 5 réunions | <h3>Meeting à Label Régional Du 3MUC NATATION Et du CR NATATION LR</h3> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : MONTPELLIER (POA) ■ Bassin 50m/ 10 couloirs ■ Compétition d'animation |
|--|--|--|
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : Filles 14 ans et plus (2003 et avant) et Garçons 14 ans et plus (2003 et avant) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs des catégories juniors et seniors ■ Seuls les garçons nés en 2003 (14 ans) de la catégorie « jeunes » peuvent avoir accès à ce meeting. | |
| Engagements | Résultats | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Clôture des engagements : lundi 6 mars 2017 ■ Liste des engagés: 7/03/2017 ■ Réunion technique: 10 mars 2017 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur: J (dernier jour de compétition) ■ Publication web: J+ 1 ■ Réclamations: J +8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule :

Compétition d'animation, ce meeting n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral. Situé à une date choisie du calendrier sportif 2016/2017 (à l'issue des vacances d'hiver des 3 zones, et à 2 semaines des N2 IRSO de Printemps), ce meeting régional doit permettre de recueillir notamment toutes les informations nécessaires à la gestion de la fin de la période du 2^{ème} cycle d'entraînement des nageurs de niveau Inter régional. Situé hors des WE de la « Golden Cup », il autorise les nageurs de niveau « national » à pouvoir y participer.

Lieu :

- ☞ MONTPELLIER – Piscine Olympique d'Antigone (bassin de 50m – 10 couloirs).

Date :

- ☞ Les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mars 2017.
- ☞ 2 jours et demi (5 réunions)

Équipements :

- ☞ Bassin de 50 m x 10 couloirs homologué (+ Bassin de 25 m x 5 couloirs pour l'échauffement et la récupération).
- ☞ Chronométrage automatique (deux plaques).

Engagements :

- ☞ Propositions extraNat : J- 12 à J-4 (jour de compétition)
- ☞ Clôture des engagements : J-4 (soit le mardi 7 mars 2017)
- ☞ Liste des engagés : Publication sur le site du CR Natation LR le mercredi 8 mars 2017.

Résultats :

- ☞ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ☞ Publication web : J + 1
- ☞ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Contenu du programme (programme complet sauf 1500 NL Dames et 800 NL Messieurs) :

Épreuves individuelles (16 en dames et 16 en messieurs).

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre Dames, 1500 m nage libre Messieurs, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries Toutes catégories et finales A, B* et C** pour toutes les épreuves de 50 m 100 m, 200 m et 400 m.

Pour les 800 m Dames et 1500 m Messieurs toutes catégories : classement au temps.

Les séries lentes se déroulent le vendredi après-midi (1^{ere} réunion), les séries rapides le samedi après-midi (3^{ème} réunion).

- ☞ **Finales C**** : Finale réservée aux nageurs des catégories d'âge « Juniors 1 et 2 » et aux garçons de la catégorie « jeunes », nés en 2003.
- ☞ **Finales B*** : Finale réservée aux nageurs des catégories d'âge « Juniors 3 et 4 ».
- ☞ **Finale A** : Toutes catégories.

Catégories d'âge concernées :

Nageurs et nageuses 14 ans et plus, soit les filles et garçons des catégories Juniors et Seniors uniquement, nés en 2003 et plus pour les filles et nés également en 2003 et plus pour les garçons (rappel : les nageurs « jeunes » nés en 2003 sont autorisés à participer.

- ☞ « Jeunes » uniquement pour les garçons de la catégorie 2003 (14 ans)
- ☞ « Juniors » nés en 1999, 2000, 2001 et 2002 pour les garçons (15, 16, 17 et 18 ans), 16 et 17ans, et nées en 2000, 2001, 2002 et 2003 pour les filles.
- ☞ « Seniors » nés en 1998 et avant pour les garçons (19 ans et plus) et nées en 1999 et avant pour les filles (18 ans et plus)

Les nageurs(es) des catégories inférieures nés en 2004 et moins pour les garçons, et nées en 2004 et moins pour les filles ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.

Le week-end choisi (hors étapes de la « FFN Golden tour ») pour la saison 2016/2017, autorise les nageurs (ses) des séries « excellence nationale et séries nationales PCA » à participer à ce meeting.

Tarif des engagements :

- ☞ 9€ par épreuve individuelle.

Mode de participation :

Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN

Sont autorisés à participer :

- ☞ Les nageurs et nageuses ayant réalisé au cours de la saison sportive 2016/2017, **une performance sur l'épreuve** de la grille de qualification jointe. **Pour les garçons 14 ans : même grille que pour les garçons 15 ans.**
- ☞ Les nageurs (ses) de séries régionale et supérieures (d'après la publication des listes de l'annuaire des séries 2016/2017 disponibles sur le site fédéral dans la rubrique « suivi des performances »),, sans limitation concernant le nombre d'épreuves sur lesquelles ils souhaitent s'engager.
- ☞ Toutefois, pour les épreuves de 400 4nages, 400 NL, 800 NL (pour les dames), et 1500 NL pour les messieurs, ils auront l'obligation d'avoir **réalisé au cours de la saison sportive 2016/2017, une performance sur l'épreuve** de la grille de qualification jointe

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

Peuvent participer à ce meeting, les nageuses et nageurs des catégories « Juniors/seniors » (filles nées en 2003 et plus, garçons nés en 2002 et plus) non licenciés à la FFN mais en mesure de faire valoir **des performances réalisées au cours de la saison sportive 2016/2017** correspondant aux critères de qualification fixées ci-dessus pour les nageurs licenciés à la FFN.

Organisation des séries et des finales :

- ☛ Les séries se déroulent toutes catégories d'âge confondues, catégories « Jeunes 3 », Juniors et seniors confondues.
- ☛ Les finales : A se déroulent toutes catégories d'âge, « Juniors/Seniors » confondues.
- ☛ Les finales B* sont réservées aux années d'âge « Juniors 3 et 4 ».
- ☛ Les finales C** est quant à elles sont réservées aux catégories d'âge « Juniors 1 et 2 » ainsi pour les garçons aux nageurs de la catégorie « Jeunes 1 », nés en 2003.

Récompenses :

Les récompenses sont laissées à l'initiative de l'organisateur.

Programme et horaires (voir tableau) :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 10 mars 2017

| | |
|--|--|
| | 1^{ère} réunion |
| | Ouverture des portes : 15h00 • Début des épreuves : 16h30 |
| | <ol style="list-style-type: none"> 1. 800 NL Dames Toutes catégories (séries lentes) 2. 50 m Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 3. 50 m Brasse Dames Toutes catégories (séries) 4. 50 m Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 5. 50 m NL Dames Toutes catégories (séries) 6. 1500 m NL Messieurs Toutes catégories (séries lentes) 7. 50 m Dos Dames Toutes catégories (séries) 8. 50 m Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 9. 50 m Papillon Dames Toutes catégories (séries) 10. 50 m NL Messieurs Toutes catégories (séries) |

Samedi 11 mars 2017

| | |
|---|--|
| 1^{ère} réunion | 2^{ème} réunion |
| Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 14h00 • Début des épreuves : 15h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 11. 200 m 4Nages Messieurs Toutes catégories (séries) 12. 400 m 4Nages Dames Toutes catégories (séries) 13. 100 NL Messieurs Toutes catégories (séries) 14. 200 NL Dames Toutes catégories (séries) 15. 100 Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 16. 200 m Dos Dames Toutes catégories (séries) 17. 200 m Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 18. 100 Papillon Dames Toutes catégories (séries) 19. 200 Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 20. 100 Brasse Dames Toutes catégories (séries) 21. 400 m NL Messieurs Toutes catégories (séries) | <ol style="list-style-type: none"> 22. 50 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 23. 50 m Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 24. 50 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 25. 50 NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 26. 800 NL Dames Toutes catégories (Série rapide) 27. 1500 m NL Messieurs Toutes catégories (Série rapide) 28. 50 m Dos Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 29. 50 m Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 30. 50 m Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 31. 50 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Entracte 15' + remise récompenses finales</p> <ol style="list-style-type: none"> 32. 200 m 4Nages Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 33. 400 m 4Nages Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 34. 100 NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 35. 200 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 36. 100 Dos Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 37. 200 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 38. 200 m Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 39. 100 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 40. 200 Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 41. 100 Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 42. 400 m NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> |

Dimanche 12 mars 2017

| | |
|---|--|
| 3^{ème} réunion | 4^{ème} réunion |
| Ouverture des portes : 7h30 • Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 14h00 • Début des épreuves : 15h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 43. 200 m 4Nages Dames Toutes catégories (séries) 44. 400 m 4Nages Messieurs Toutes catégories (séries) 45. 100 NL Dames Toutes catégories (séries) 46. 200 NL Messieurs Toutes catégories (séries) 47. 100 Dos Dames Toutes catégories (séries) 48. 200 m Dos Messieurs Toutes catégories (séries) 49. 200 m Papillon Dames Toutes catégories (séries) 50. 100 Papillon Messieurs Toutes catégories (séries) 51. 200 Brasse Dames Toutes catégories (séries) 52. 100 Brasse Messieurs Toutes catégories (séries) 53. 400 m NL Dames Toutes catégories (séries) | <ol style="list-style-type: none"> 54. 200 m 4Nages Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 55. 400 m 4Nages Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 56. 100 NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 57. 200 m NL Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 58. 100 Dos Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 59. 200 m Dos finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> <ol style="list-style-type: none"> 60. 200 m Papillon Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 61. 100 Papillon Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 62. 200 Brasse Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 63. 100 m Brasse Messieurs finales C (**) puis B (*) puis A « TC » 64. 400 m NL Dames finales C (**) puis B (*) puis A « TC » <p align="center">Remise récompenses finales</p> |

Finales C réservées aux « Juniors 1 et 2 » et aux « Jeunes 3 » pour les garçons,**

Finales B * réservées aux « Juniors 3 et Juniors 4 » et Finales A « TC »

| GRILLES DE QUALIFICATION MODIFIEES POUR LES MEETINGS REGIONAUX DE NIMES ET DE MONTPELLIER : Du 3 au 5 février 2017 et du 10 au 12 mars 2017 | | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| DAMES | | | | | |
| Année d'âge | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 et moins |
| Age | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans et + |
| 50 NL | 0:33.08 | 0:32.63 | 0:32.06 | 0:31.80 | 0:31.35 |
| 100 NL | 1:12.31 | 1:11.18 | 1:09.94 | 1:09.37 | 1:08.39 |
| 200 NL | 2:37.80 | 2:35.02 | 2:32.33 | 2:31.08 | 2:28.95 |
| 400 NL | 5:30.78 | 5:24.64 | 5:19.01 | 5:16.38 | 5:11.93 |
| 800 NL | 11:23.80 | 11:09.04 | 10:57.44 | 10:52.03 | 10:42.84 |
| 50 Dos | 0:38.54 | 0:37.53 | 0:36.88 | 0:36.58 | 0:36.06 |
| 100 Dos | 1:22.52 | 1:20.73 | 1:19.33 | 1:18.67 | 1:17.57 |
| 200 Dos | 2:57.72 | 2:52.92 | 2:49.92 | 2:48.53 | 2:46.15 |
| 50 Bra. | 0:43.01 | 0:41.53 | 0:40.81 | 0:40.47 | 0:39.90 |
| 100 Bra. | 1:33.01 | 1:30.55 | 1:28.98 | 1:28.25 | 1:27.01 |
| 200 Bra. | 3:21.77 | 3:14.50 | 3:11.13 | 3:09.56 | 3:06.89 |
| 50 Pap. | 0:36.68 | 0:34.74 | 0:34.14 | 0:33.85 | 0:33.38 |
| 100 Pap. | 1:20.97 | 1:17.88 | 1:16.53 | 1:15.90 | 1:14.83 |
| 200 Pap. | 3:05.57 | 2:51.24 | 2:48.27 | 2:46.88 | 2:44.53 |
| 200 4 N. | 2:58.93 | 2:56.63 | 2:53.57 | 2:52.14 | 2:49.72 |
| 400 4 N. | 6:22.47 | 6:12.74 | 6:06.28 | 6:03.27 | 5:58.15 |
| MESSIEURS | | | | | |
| Année d'âge | 2003/2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 et moins |
| Age | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans et + |
| 50 NL | 0:28.64 | 0:28.14 | 0:27.91 | 0:27.51 | 0:27.13 |
| 100 NL | 1:03.24 | 1:02.15 | 1:01.63 | 1:00.77 | 0:59.92 |
| 200 NL | 2:19.84 | 2:17.42 | 2:16.29 | 2:14.37 | 2:12.49 |
| 400 NL | 4:57.30 | 4:52.14 | 4:49.74 | 4:45.66 | 4:41.66 |
| 1500 NL | 19:38.68 | 19:18.24 | 19:08.72 | 18:52.53 | 18:36.69 |
| 50 Dos | 0:33.13 | 0:32.56 | 0:32.29 | 0:31.83 | 0:31.39 |
| 100 Dos | 1:11.60 | 1:10.36 | 1:09.78 | 1:08.80 | 1:07.84 |
| 200 Dos | 2:36.20 | 2:33.49 | 2:32.23 | 2:30.09 | 2:27.98 |
| 50 Bra. | 0:36.39 | 0:35.76 | 0:35.47 | 0:34.97 | 0:34.48 |
| 100 Bra. | 1:19.77 | 1:18.39 | 1:17.74 | 1:16.65 | 1:15.58 |
| 200 Bra. | 2:53.45 | 2:50.44 | 2:49.04 | 2:46.66 | 2:44.33 |
| 50 Pap. | 0:31.04 | 0:30.50 | 0:30.25 | 0:29.82 | 0:29.41 |
| 100 Pap. | 1:09.24 | 1:08.03 | 1:07.48 | 1:06.52 | 1:05.59 |
| 200 Pap. | 2:33.75 | 2:31.09 | 2:29.85 | 2:27.73 | 2:25.67 |
| 200 4 N. | 2:38.05 | 2:35.30 | 2:34.03 | 2:31.86 | 2:29.73 |
| 400 4 N. | 5:37.18 | 5:31.33 | 5:28.61 | 5:23.98 | 5:19.44 |

Information importante :

Afin de gérer au mieux le **flux des engagements** pour ces deux meetings régionaux, dont les finalités premières visent à permettre aux nageurs de bénéficier des repères nécessaires pour affiner leurs préparations finales en vue des échéances interrégionales du mois de mars (N2 de Printemps à Toulouse) et nationales du mois de mai 2017, les grilles de temps par année d'âge seront intégrées sur extranet, pour effectuer un "filtre" efficace et indiscutable » des engagements non conformes (c'est-à-dire en dehors des grilles de qualification).

- Du vendredi 24 mars au dimanche 26 mars 2017
- 6 réunions

Championnats de Nationale 2 Printemps Q2

- 2 lieux répartis par niveau de classement : **Poule A (Agen) et Poule B (Toulouse)**
- Bassin : 50m
- Compétition de référence nationale et qualificative

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.
- Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours.

Engagements

- Propositions extraNat : du 13 mars 2017 au 20 mars 2017
- Liste des engagés : 21 mars 2017
- Réunion technique : 23 mars 2017 - 18 h 30 (liste de départ)

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le deuxième temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

Lieux

- **Poule A:** Agen.
- **Poule B :** Toulouse (Léo Lagrange)

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Pour l'interrégion sud-ouest, la compétition sera dissociée en deux lieux simultanément avec une répartition des nageurs de l'IRSO par niveau de classement de manière à favoriser la confrontation. Ainsi, les nageurs les plus performants seront regroupés dans la **Poule A organisée à AGEN, tandis que les autres nageurs de niveau inférieur seront regroupés dans la Poule B qui sera organisée à TOULOUSE – Léo Lagrange (voir chapitre sur le mode de qualification pour plus de détail).**

Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C*. La finale C* est réservée aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non qualifiés en finales A ou B.

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

Les finales sont limitées à un nageur non sélectionnable par finale. De même en série rapide pour les épreuves classées « au temps »

Pas d'épreuves de relais.

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs. Les règles de qualification pour l'interrégion Sud-Ouest seront appliquées selon la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux. Aucune population n'est directement qualifiée à cette compétition. Tous les nageurs doivent passer par le système de qualification.

- 1) En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 lors des compétitions de référence nationale et interrégionale.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
 - Un temps limite.
 - Un classement.
- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m et des championnats de N2 d'Hiver (Q1), le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Seules les performances réalisées lors de ces championnats (régionaux et N2) seront intégrées dans le classement actualisé permettant la qualification aux championnats de N2 Printemps (Q2). Les nageurs qualifiés dans une des 2 poules ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat.

Pour l'interrégion sud-ouest, sont autorisés à participer, les nageurs et nageuses qui sont classés **au maximum dans les 50 premiers du classement interrégional de leur catégorie d'âges** sur une épreuve, à condition d'être crédité sur ladite épreuve d'une performance inférieure ou égale à la grille de temps minimum à réaliser. **Attention** : Pour les épreuves de 800 et 1500 mètres, le niveau de classement est limité à la 20ème place

Parmi les nageurs qualifiés, TOUS les nageurs classés dans les 10 premiers d'un classement par catégorie sur au moins une épreuve ont l'obligation de participer à la Poule 1 de Toulouse (Piscine Léo Lagrange). Ils pourront s'engager dans toutes les épreuves pour lesquelles ils remplissent les conditions générales de qualification. Les autres nageurs, qui sont classés au-delà de la 11^{ème} sur toutes leurs épreuves ont l'obligation de participer à la Poule 2 de Agen.

| DAMES | | | | Epreuves | MESSIEURS | | | |
|-------------|-----------|----------------|-------------------|----------|-------------|-------------------|----------------|-----------|
| Classements | | | Tps limites | | Tps limites | Classements | | |
| 14-15 ans | 16-17 ans | 18 ans et plus | toutes catégories | | | toutes catégories | 19 ans et plus | 17-18 ans |
| 50 | 50 | 50 | 00:30.47 | 50 NL | 00:27.54 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:06.48 | 100 NL | 01:00.82 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:24.79 | 200 NL | 02:14.48 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 05:03.21 | 400 NL | 04:45.90 | 50 | 50 | 50 |
| 20 | 20 | 20 | 10:24.90 | 800 NL | 09:55.60 | 20 | 20 | 20 |
| 20 | 20 | 20 | 20:03.58 | 1500 NL | 18:53.52 | 20 | 20 | 20 |
| 50 | 50 | 50 | 00:35.06 | 50 Dos | 00:31.86 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:15.40 | 100 Dos | 01:08.85 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:41.51 | 200 Dos | 02:30.22 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 00:38.78 | 50 Bra | 00:34.99 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:24.58 | 100 Bra | 01:16.71 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 03:04.67 | 200 Bra | 02:49.81 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 00:32.45 | 50 Pap | 00:29.85 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 01:13.74 | 100 Pap | 01:06.58 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:44.94 | 200 Pap | 02:35.86 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 02:44.98 | 200 4n | 02:31.99 | 50 | 50 | 50 |
| 50 | 50 | 50 | 05:48.15 | 400 4n | 05:24.25 | 50 | 50 | 50 |

Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO et à adresser au Comité Régional Aquitain de Natation – Maison Régionale des Sports - 2 Avenue de l'Université 33400 - Talence).

Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France Élite ;
- championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Récompenses

Médailles offertes par le comité de l'IRSO aux 3 premiers de chaque course par catégories d'âge.

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

| Vendredi 24 mars 2017 | |
|--|--|
| 1 ^{ère} réunion | 2 ^{ème} réunion |
| <p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <p>1 - 100 m papillon dames (séries) 2 - 200 m papillon messieurs (séries) 3 - 400 m nage libre dames (séries) 4 - 200 m 4 nages messieurs (séries) 5 - 50 m dos dames (séries) 6 - 100 m dos messieurs (séries) 7 - 200 m brasse dames (séries) 8 - 100 m brasse messieurs (séries) 9 - 50 nage libre dames (séries) 10 - 100 m nage libre messieurs (séries) 11 - 1500 m nage libre messieurs (séries lentes)</p> | <p>Ouverture des portes : 15h30 Début des épreuves : 17h00</p> <p>12 - 1500 m nage libre messieurs (série rapide) 13 - 100 m papillon dames (finales C,B,A) 14 - 200 m papillon messieurs (finales C,B,A) 15 - 400 m nage libre dames (finales C,B,A) 16 - 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A) 17 - 50 m dos dames (finales C,B,A) 18 - 100 m dos messieurs (finales C,B,A) 19 - 200 m brasse dames (finales C,B,A) 20 - 100 m brasse messieurs (finales C,B,A) 21 - 50 nage libre dames (finales C,B,A) 22 - 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A)</p> |
| Samedi 25 mars 2017 | |
| 3 ^{ème} réunion | 4 ^{ème} réunion |
| <p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <p>23 - 200 m dos dames (séries) 24 - 200 m dos messieurs (séries) 25 - 50 m papillon dames (séries) 26 - 50 m papillon messieurs (séries) 27 - 400 m 4 nages dames (séries) 28 - 400 m 4 nages messieurs (séries) 29 - 200 m nage libre dames (séries) 30 - 200 m nage libre messieurs (séries) 31 - 50 m brasse dames (séries) 32 - 50 m brasse messieurs (séries) 33 - 1500 m nage libre dames (séries lentes) 34 - 800 m nage libre messieurs (séries lentes)</p> | <p>Ouverture des portes : 15h30 Début des épreuves : 17h00</p> <p>35 - 1500 m nage libre dames (série rapide) 36 - 800 m nage libre messieurs (série rapide) 37 - 200 m dos dames (finales C,B,A) 38 - 200 m dos messieurs (finales C,B,A) 39 - 50 m papillon dames (finales C,B,A) 40 - 50 m papillon messieurs (finales C,B,A) 41 - 400 m 4 nages dames (finales C,B,A) 42 - 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A) 43 - 200 m nage libre dames (finales C,B,A) 44 - 200 m nage libre messieurs (finales C,B,A) 45 - 50 m brasse dames (finales C,B,A) 46 - 50 m brasse messieurs (finales C,B,A)</p> |
| Dimanche 26 mars 2017 | |
| 5 ^{ème} réunion | 6 ^{ème} réunion |
| <p>Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00</p> <p>47 - 100 m papillon messieurs (séries) 48 - 200 m papillon dames (séries) 49 - 400 m nage libre messieurs (séries) 50 - 200 m 4 nages dames (séries) 51 - 50 m dos messieurs (séries) 52 - 100 m dos dames (séries) 53 - 200 m brasse messieurs (séries) 54 - 100 m brasse dames (séries) 55 - 50 nage libre messieurs (séries) 56 - 100 m nage libre dames (séries) 57 - 800 m nage libre dames (séries lentes)</p> | <p>Ouverture des portes : 15h00 Début des épreuves : 16h30</p> <p>58 - 800 m nage libre dames (série rapide) 59 - 100 m papillon messieurs (finales C,B,A) 60 - 200 m papillon dames (finales C,B,A) 61 - 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A) 62 - 200 m 4 nages dames (finales C,B,A) 63 - 50 m dos messieurs (finales C,B,A) 64 - 100 m dos dames (finales C,B,A) 65 - 200 m brasse messieurs (finales C,B,A) 66 - 100 m brasse dames (finales C,B,A) 67 - 50 nage libre messieurs (finales C,B,A) 68 - 100 m nage libre dames (finales C,B,A)</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2017 ■ 6 réunions 4 réunions | Trophée Inter régional Lucien ZINS | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Tarbes ■ <i>Compétition nationale de référence</i> |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âge : F. 11 à 13 ans et G. 12 à 14 ans | <ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs qualifiés à partir du classement national du Natathlon 2017. | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 11 juin 2017 au 18 juin 2017 ■ Liste des engagés : 19 juin 2017 ■ Réunion technique : 22 juin 2017 - 18 h 30 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@extranat.fr | |

Préambule

Déclinaison territoriale de son homologue national, cette finalité interrégionale vise à accroître le nombre de Jeunes concernés.

NB - La région organisatrice pourra associer sa finalité régionale à la finale interrégionale.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

16 épreuves du programme FINA à l'exclusion du 1500m NL filles et du 800 m NL garçons.

Classement au temps. Tous les nageurs confondus.

Mode de qualification

Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.

Hormis les nageurs qualifiés à la finale nationale, les 400 nageurs suivants (200 filles et 200 garçons) seront retenus pour la finale interrégionale: 80 en 1^{ère} année, 120 en 2^{ème} année et 200 en 3^{ème} année.

1^{ère} année : les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses à l'addition des 6 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr)

2^{ème} année : les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses à l'addition des 8 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

3^{ème} année : les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses à l'addition des 10 épreuves du classement national du Natathlon seront qualifiés (consultation sur le site internet fédéral : ffn.extranat.fr).

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Procédures d'engagements

Parution de la liste nominative des qualifiés par course sur le site internet fédéral au cours de la première semaine qui suivra la date limite de l'organisation du quatrième et dernier plot du Natathlon 2017.

L'engagement des nageurs devra se faire via extraNat, impérativement dans les épreuves du programme dans lesquelles ils se sont classés au natathlon.

Par exemple : en 1^{ère} année, je pourrai participer au maximum aux six épreuves à partir desquelles je me suis qualifié au Trophée Lucien-ZINS via le natathlon. Il ne sera pas possible d'ajouter des épreuves.

Seules les performances réalisées lors des compétitions qualificatives (les quatre plots du Natathlon) seront retenues.

Les droits d'engagements s'élèvent à 9 € par épreuve individuelle (chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO et à adresser au Comité Régional Aquitaine de Natation – Maison Régionale des Sports - 2 Avenue de l'Université 33400 - Talence).

NB - Sur extraNat, les préengagements sont réalisés par la FFN et sont déclarés forfait par défaut ; en conséquence, les clubs doivent confirmer et valider leurs engagements sur extraNat

Récompenses

Médailles offertes par le comité de l'IRSO :

a) Aux huit premiers par année d'âge (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) à l'addition des cotations des épreuves dans le cadre du classement du natathlon. Une cérémonie protocolaire spécifique sera organisée à cette occasion.

b) Aux 3 premiers de chaque course par année d'âge.

Programme

Vendredi 23 juin 2017

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m 4 Nages Garçons (class. au temps)
- 2 - 100 m Papillon Filles (class. au temps)
- 3 - 100 m Papillon Garçons (class. au temps)
- 4 - 800 m Nage Libre Filles (class. au temps)

2^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 5 - 200 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 - 200 m nage libre garçons (class. au temps)
- 7 - 100 m brasse filles (class. au temps)
- 8 - 100 m brasse garçons (class. au temps)
- 9 - 200 m dos filles (class. au temps)
- 10 - 200 m dos garçons (class. au temps)

Samedi 24 juin 2017

3^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 11 - 400 m 4 nages filles (class. au temps)
- 12 - 50 m papillon filles (class. au temps)
- 13 - 50 m papillon garçons (class. au temps)
- 14 - 1500 m nage libre garçons (class. au temps)

4^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 1 - 200 m brasse filles (class. au temps)
- 2 - 200 m brasse garçons (class. au temps)
- 3 - 50 m dos filles (class. au temps)
- 4 - 50 m dos garçons (class. au temps)
- 5 - 100 m nage libre filles (class. au temps)
- 6 - 100 m nage libre garçons (class. au temps)

Dimanche 25 juin 2017

5^{ème} réunion

Ouverture des portes : 7h30
Début des épreuves : 9h00

- 1 - 400 m nage libre filles (class. au temps)
- 2 - 400 m nage libre garçons (class. au temps)
- 3 - 200 m papillon filles (class. au temps)
- 4 - 200 m papillon garçons (class. au temps)
- 5 - 50 m brasse filles (class. au temps)
- 6 - 50 m brasse garçons (class. au temps)

6^{ème} réunion

Ouverture des portes : 14h00
Début des épreuves : 15h30

- 4 - 200 m 4 nages filles (class. au temps)
- 5 - 200 m 4 nages garçons (class. au temps)
- 6 - 100 m dos filles (class. au temps)
- 7 - 100 m dos garçons (class. au temps)
- 8 - 50 m nage libre filles (class. au temps)
- 9 - 50 m nage libre garçons (class. au temps)

Information importante (à lire)

Ces championnats situés en toute fin de saison, constituent dans le programme fédéral annuel 2016/2017 :

- Pour les nageurs qui ne parviendraient pas à se qualifier pour les échéances estivales nationales, la dernière compétition de leur saison sportive.
- Une compétition particulière puisqu'elle est programmée au delà des élections fédérales du mois d'avril 2017, et surtout au-delà des élections régionales du mois de février 2017, c'est-à-dire de la « fusion » des actuelles régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (« réforme territoriale »).

Aussi, afin d'anticiper sur la mise en place des nouveaux programmes régionaux 2017/2018, dans le respect d'une nouvelle organisation territoriale (13 grandes régions), il est actuellement déjà envisagé d'organiser cette dernière compétition qualificative, en réunissant les 2 régions actuelles LR/MP. Avant cela, nous aurons la charge de réaliser une **étude de faisabilité sur cette organisation** selon un « nouveau format »...L'idée étant d'éviter d'écarter les nageurs pour lesquels cette compétition de « référence nationale » est la dernière épreuve officielle de leur saison sportive, mais aussi de ne pas risquer de placer d'autres nageurs potentiellement « qualifiables » pour les échéances estivales, dans des conditions peu favorables à la réalisation de leurs objectifs.

Une certitude cependant, ces premiers championnats d'été « Occitanie » sont d'ores et déjà programmés sur Montpellier (POA), sur 6 réunions au lieu de 4 en 2015/2016. Réunir les 2 régions paraît donc possible.

Une évidence : en cas de difficulté pour réunir tous les nageurs de la région « Occitanie » sur un même site de compétition, il resterait possible d'envisager les organiser plus probablement à l'image des N2 d'hiver (2 zones géographiques) ou alors des N2 de Printemps (2 poules A et B de « niveau »), comme le préconise la fédération dans son « Annuel règlements natation course 2016/2017 ».

| | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Vendredi 30 juin, samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet 2017 ■ 6 réunions | <p>1^{ers} Championnats régionaux d'« Occitanie » d'été qualificatifs Q3</p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Canet en Roussillon – Lieu unique ou Zone 1 « sud-est » à confirmer ■ Bassin : 50 m ■ Compétition de référence nationale qualificative |
| Conditions d'accès | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âges : Juniors et seniors ■ filles 14 ans et +, nées en 2003 et avant. ■ garçons 15 ans et +, nés en 2002 et avant. <p><i>Les nageurs de la catégorie « jeunes » n'ont pas accès à ces championnats régionaux d'été.</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> ■ Modalités de qualification : ■ à partir des championnats départementaux hiver et été en 25m (temps convertis), des ex-régions LR/MP ■ A partir des championnats régionaux d'hiver en 25m (temps convertis) des ex régions LR/MP. | |
| Engagements | | Résultats |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Clôture des engagements : lundi 6 mars 2017 ■ Liste des engagés: 7/03/2017 ■ Réunion technique: 10 mars 2017 (liste de départ) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr | |

Préambule :

Revus dans leur finalité pour l'olympiade Tokyo (2017-2020), les championnats régionaux d'été deviennent à nouveau un événement majeur de la saison. C'est la dernière étape qualificative pour les événements nationaux de l'été.

Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative).

Date de la réunion technique :

Le vendredi 30 juin 2017 pendant l'échauffement.

Lieu :

CANET en ROUSSILLON (zone 1 « sud-est » ou zone unique). Rappel : Une organisation au sein de chaque nouvelle grande région est préconisée par la FFN.

Il serait donc possible de l'organiser par groupement de deux régions limitrophes, chaque région pouvant décerner ses propres podiums respectifs, et ce pour la dernière saison sportive 2016/2017 (1 podium LR + 1 podium LR).

Important : Concernant ces championnats régionaux d'été, une décision sera prise sur le sujet à l'issue des élections relatives à la « fusion » des régions LR et MP, et la création de la nouvelle grande région sportive « Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

Équipements

Bassin de 50 m homologué.

Chronométrage automatique OBLIGATOIRE afin de **bénéficier de la prise en compte des performances qualificatives, et/ou de la prise en compte des performances de référence.**

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

- 50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1 500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries le matin avec finales C, B et A l'après-midi pour les épreuves de 50m, 100m, et 200m..

Les finales C* seront réservées aux « Juniors 1 et 2 », c'est-à-dire aux nageuses 14 et 15 ans et aux nageurs 15 et 16 ans non concernés par les finales A et B.

☞ **Finales C* : Finale réservée aux deux premières années de la catégorie « Juniors ».**

☞ **Finales B puis A Juniors/seniors ou Toutes catégories.**

Séries avec « Classement au temps », pour les épreuves de 4004N, 400 NL, 800NL et 1500 NL.

Épreuves de relais :

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux, le programme ne prévoit donc pas d'épreuves de relais.

Jury :

L'organisation du jury étant du ressort du comité régional en charge de l'organisation, les règles FFN seront donc appliquées.

Le juge-arbitre sera donc désigné par le comité régional (commission régionale des officiels). Il sera donc inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours 2016/2017.

S'agissant d'une compétition de **référence nationale** organisée à l'échelon régional, le suivi technique sera assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représentera la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les nageurs nagent dans leur région de licence **sauf accord entre comités régionaux** ou lorsque la demande émane d'un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive.

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition.

Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensables pour ce niveau d'expertise.

De fait, sont autorisés à participer à ces championnats :

☞ Les nageurs ayant obtenu au cours de la saison 2016/2017 une qualification, sur au moins une épreuve, lors des championnats de France Elite 2017, ou lors des championnats de France promotionnel 2017, ou lors des championnats de N2 IRSO d'hiver en bassin de 25m, ou lors des championnats de N2 IRSO de Printemps en bassin de 50m sont autorisés à participer à ces championnats régionaux d'été. Ces nageurs ne seront pas limités quant au nombre d'épreuves sur lesquelles ils pourront s'engager, à la condition toutefois que celles-ci aient été réalisées durant la saison sportive 2016/2017, et qu'elles respectent les temps de la grille de qualification jointe.

☞ Les nageurs ayant réalisé au moins une performance de la grille de qualification jointe, lors des championnats départementaux d'hiver ou lors des championnats départementaux d'été 2017, ou bien encore à l'occasion des championnats régionaux d'hiver en bassin de 25m. Ces nageurs (ses) ne pourront toutefois participer **qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils ou elles auront obtenu une qualification + à deux épreuves complémentaires de leur choix (exceptées les épreuves**

de ½ fond : 400 NL, 400 4nages, 800 NL et 1500 NL) à la condition que celles-ci aient déjà été nagées lors des championnats départementaux qualificatifs ou lors des championnats régionaux d'hiver 2017.

- ☞ Cette compétition étant qualificative pour les échéances nationales d'été (championnats nationaux F : 15 ans et moins et G : 14 ans et moins, F : 16 ans et plus et G : 15 ans et plus ; et les critères nationaux d'été).

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements sont de 6,00 € par épreuve (harmonisation des tarifs entre les deux comités régionaux de MP et LR, dans la perspective de leur fusion).

Les chèques représentant l'ensemble des droits d'engagements des clubs sont à adresser au siège du Comité Régional « Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

Récompenses :

Laissées à l'initiative du nouveau Comité Régional « Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

TABLE DE CONVERSION FFBASSIN DE 25 M/BASSIN DE 50 M

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m

(Réalisation Fédération Française de Natation 2016)

| ÉPREUVES | ÉCARTS |
|-----------------|---------------|
| 50 NL | 00:00,70 |
| 100 NL | 00:01,60 |
| 200 NL | 00:03,40 |
| 400 NL | 00:07,50 |
| 800 NL | 00:16,00 |
| 1 500 NL | 00:30,00 |
| 50 Dos | 00:01,50 |
| 100 Dos | 00:02,40 |
| 200 Dos | 00:04,90 |
| 50 Bra | 00:00,80 |
| 100 Bra | 00:02,00 |
| 200 Bra | 00:05,00 |
| 50 Pap | 00:00,60 |
| 100 Pap | 00:01,30 |
| 200 Pap | 00:03,10 |
| 200 4n | 00:03,50 |
| 400 4n | 00:08,80 |

Programme et horaires

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

| Vendredi 30 juin 2017 | |
|---|---|
| 1^{re} réunion | 2^e réunion |
| Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 15h30 Début des épreuves : 17h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. 100 m Papillon dames (séries) 2. 200 m papillon messieurs (séries) 3. 400 m nage libre dames (séries) 4. 200 m 4 nages messieurs (séries) 5. 50 m dos dames (séries) 6. 100 m dos messieurs (séries) 7. 200 m brasse dames (séries) 8. 100 m brasse messieurs (séries) 9. 50 nage libre dames (séries) 10. 100 m nage libre messieurs (séries) 11. 1500 m nage libre messieurs (séries lentes) | <ol style="list-style-type: none"> 12. 1500 m nage libre messieurs (série rapide) 13. 100 m papillon dames (finales C,B,A) 14. 200 m papillon messieurs (finales C,B,A) 15. 400 m nage libre dames (finales C,B,A) 16. 200 m 4 nages messieurs (finales C,B,A) 17. 50 m dos dames (finales C,B,A) 18. 100 m dos messieurs (finales C,B,A) 19. 200 m brasse dames (finales C,B,A) 20. 100 m brasse messieurs (finales C,B,A) 21. 50 nage libre dames (finales C,B,A) 22. 100 m nage libre messieurs (finales C,B,A) |
| Samedi 1^{er} juillet 2017 | |
| 3^e réunion | 4^e réunion |
| Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 15h30 Début des épreuves : 17h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 23. 200 m dos dames (séries) 24. 200 m dos messieurs (séries) 25. 50 m papillon dames (séries) 26. 50 m papillon messieurs (séries) 27. 400 m 4 nages dames (séries) 28. 400 m 4 nages messieurs (séries) 29. 200 m nage libre dames (séries) 30. 200 m nage libre messieurs (séries) 31. 50 m brasse dames (séries) 32. 50 m brasse messieurs (séries) 33. 1500 m nage libre dames (séries lentes) 34. 800 m nage libre messieurs (séries lentes) | <ol style="list-style-type: none"> 35. 1500 m nage libre dames (série rapide) 36. 800 m nage libre messieurs (série rapide) 37. 200 m dos dames (finales C,B,A) 38. 200 m dos messieurs (finales C,B,A) 39. 50 m papillon dames (finales C,B,A) 40. 50 m papillon messieurs (finales C,B,A) 41. 400 m 4 nages dames (finales C,B,A) 42. 400 m 4 nages messieurs (finales C,B,A) 43. 200 nage libre dames (finales C,B,A) 44. 200 nage libre messieurs (finales C,B,A) 45. 50 m brasse dames (finales C,B,A) 46. 50 m brasse messieurs (finales C,B,A) |

| Dimanche 2 juillet 2017 | |
|---|--|
| 5^e réunion | 6^e réunion |
| Ouverture des portes : 7h00 Début des épreuves : 9h00 | Ouverture des portes : 15h30 Début des épreuves : 17h30 |
| <ol style="list-style-type: none"> 47. 100 m papillon messieurs (séries) 48. 200 m papillon dames (séries) 49. 400 m nage libre messieurs (séries) 50. 200 m 4 nages dames (séries) 51. 50 m dos messieurs (séries) 52. 100 m dos dames (séries) 53. 200 m brasse messieurs (séries) 54. 100 m brasse dames (séries) 55. 50 nage libre messieurs (séries) 56. 100 m nage libre dames (séries) 57. 800 m nage libre dames (séries lentes) | <ol style="list-style-type: none"> 58. 800 m nage libre dames (série rapide) 59. 100 m papillon messieurs (finales C,B,A) 60. 200 m papillon dames (finales C,B,A) 61. 400 m nage libre messieurs (finales C,B,A) 62. 200 m 4 nages dames (finales C,B,A) 63. 50 m dos messieurs (finales C,B,A) 64. 100 m dos dames (finales C,B,A) 65. 200 m brasse messieurs (finales C,B,A) 66. 100 m brasse dames (finales C,B,A) 67. 50 nage libre messieurs (finales C,B,A) 68. 100 m nage libre dames (finales C,B,A) |

GRILLES DE QUALIFICATION 50 m POUR LES CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE 2017 (*)

(*) Important : Une seule grille bassin de 50m sera prise en considération pour une qualification à ces championnats régionaux d'été 2017. De fait, toutes les performances réalisées dans les compétitions qualificatives en bassin de 25m, seront « converties » en bassin de 50m, à partir de la table de conversion ci-dessus.

| GRILLES DE QUALIFICATION PAR ANNEE D'AGE DAMES - TEMPS BASSIN DE 50m (*) | | | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------------|
| Age | 14 ans | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans et + |
| Année d'âge | nées en 2003 | nées en 2002 | nées en 2001 | nées en 2000 | nées en 1999 et moins |
| 50 NL | 0:34.34 | 0:33.78 | 0:33.51 | 0:33.06 | 0:32.76 |
| 100 NL | 1:14.91 | 1:13.68 | 1:13.11 | 1:12.13 | 1:11.46 |
| 200 NL | 2:43.16 | 2:40.47 | 2:39.22 | 2:37.09 | 2:35.63 |
| 400 NL | 5:41.68 | 5:36.05 | 5:33.43 | 5:28.97 | 5:25.92 |
| 800 NL | 11:44.16 | 11:32.56 | 11:27.16 | 11:17.97 | 11:11.68 |
| 1500 NL | 22:36.25 | 22:13.90 | 22:03.50 | 21:45.80 | 21:33.68 |
| 50 Dos | 0:39.50 | 0:38.85 | 0:38.55 | 0:38.03 | 0:37.68 |
| 100 Dos | 1:24.96 | 1:23.56 | 1:22.91 | 1:21.80 | 1:21.04 |
| 200 Dos | 3:02.00 | 2:59.00 | 2:57.61 | 2:55.23 | 2:53.60 |
| 50 Bra. | 0:43.71 | 0:42.99 | 0:42.66 | 0:42.08 | 0:41.69 |
| 100 Bra. | 1:35.30 | 1:33.73 | 1:33.00 | 1:31.76 | 1:30.91 |
| 200 Bra. | 3:24.71 | 3:21.34 | 3:19.77 | 3:17.10 | 3:15.27 |
| 50 Pap. | 0:36.56 | 0:35.96 | 0:35.68 | 0:35.20 | 0:34.87 |
| 100 Pap. | 1:21.97 | 1:20.62 | 1:19.99 | 1:18.92 | 1:18.19 |
| 200 Pap. | 3:00.23 | 2:57.26 | 2:55.87 | 2:53.52 | 2:51.91 |
| 200 4 N. | 3:05.91 | 3:02.84 | 3:01.42 | 2:58.99 | 2:57.33 |
| 400 4 N. | 6:32.31 | 6:25.85 | 6:22.84 | 6:17.72 | 6:14.21 |
| GRILLES DE QUALIFICATION PAR ANNEE D'AGE MESSIEURS - TEMPS BASSIN DE 50m (*) | | | | | |
| Age | 15 ans | 16 ans | 17 ans | 18 ans | 19 ans |
| Année d'âge | nés en 2002 | nés en 2001 | nés en 2000 | nés en 1999 | Nés en 1998 et moins |
| 50 NL | 0:29.64 | 0:29.41 | 0:29.02 | 0:28.75 | 0:28.63 |
| 100 NL | 1:05.47 | 1:04.95 | 1:04.09 | 1:03.49 | 1:03.24 |
| 200 NL | 2:24.76 | 2:23.63 | 2:21.71 | 2:20.39 | 2:19.83 |
| 400 NL | 5:07.75 | 5:05.35 | 5:01.27 | 4:58.47 | 4:57.27 |
| 800 NL | 10:41.10 | 10:36.09 | 10:27.59 | 10:21.76 | 10:19.26 |
| 1500 NL | 20:20.12 | 20:10.60 | 19:54.42 | 19:43.33 | 19:38.57 |
| 50 Dos | 0:34.30 | 0:34.03 | 0:33.57 | 0:33.26 | 0:33.13 |
| 100 Dos | 1:14.12 | 1:13.54 | 1:12.56 | 1:11.88 | 1:11.60 |
| 200 Dos | 2:41.69 | 2:40.43 | 2:38.29 | 2:36.82 | 2:36.19 |
| 50 Bra. | 0:37.67 | 0:37.38 | 0:36.88 | 0:36.53 | 0:36.39 |
| 100 Bra. | 1:22.58 | 1:21.93 | 1:20.84 | 1:20.09 | 1:19.76 |
| 200 Bra. | 2:59.55 | 2:58.15 | 2:55.76 | 2:54.13 | 2:53.43 |
| 50 Pap. | 0:32.13 | 0:31.88 | 0:31.45 | 0:31.16 | 0:31.04 |
| 100 Pap. | 1:11.67 | 1:11.11 | 1:10.16 | 1:09.51 | 1:09.23 |
| 200 Pap. | 2:39.16 | 2:37.92 | 2:35.81 | 2:34.36 | 2:33.74 |
| 200 4 N. | 2:43.60 | 2:42.33 | 2:40.16 | 2:38.67 | 2:38.03 |
| 400 4 N. | 5:49.03 | 5:46.31 | 5:41.68 | 5:38.51 | 5:37.15 |